Volume 10 - Nº 4
Décembre 2010

Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

SOMMAIRE

Mot du président
Pour en finir avec le « bon-ententisme » 3
La mort vivante 4
Maintenant, papa, tu sais... peut-être! 4
La pendaison de Riel : 1er échec du Canada bilingue 5
Louis Riel : une réhabilitation par la marge 5
Les anciens présidents :
Emmanuel-Persillier Lachapelle 6
Nous nous souviendrons... 6
Retour prochain du Mouvement Québec français 7
Monument en hommage aux prisonniers d'octobre 1970 8
Le monde des médias face au pouvoir de la finance 10
La Loi 101 10
Invitation à la grande fête du drapeau du Québec 10
Des milliers de manifestants en colère contre le bâillon et la loi sur les écoles passerelles 11
Florilège culturel 12
Gérard Laframboise : un grand militant 12
Les timbres de la SSJB : Mgr Alexandre-Antonin Taché 12
Commémoration du jour du Souvenir 13
Gilles Laporte, Patriote de l'année 2010-2011 14
Activités des sections 15

NON AUX ÉCOLES PASSERELLES



Le 18 octobre dernier, des milliers de personnes ont manifesté contre la loi sur les écoles passerelles. Détails et photos en page 11.
(Photo : Mathieu Breton)

L'historien Gilles Laporte Patriote de l'année 2010-2011

par Élaine Des Lauriers



C'est devant une salle comble que le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mario Beaulieu, a présenté le Patriote de l'année 2010-2011, l'historien Gilles Laporte et souligné sa contribution exceptionnelle à la promotion de l'histoire nationale. *Gilles Laporte a joué un rôle clé,* a déclaré Mario Beaulieu, *dans la campagne qui a donné lieu à la proclamation de la Journée nationale des patriotes, et par la suite, dans la diffusion du contenu historique associé à cet événement. Il a démontré une rigueur intellectuelle et une ténacité exemplaires dans son analyse critique de l'enseignement de l'histoire au Québec. C'est non seulement un professeur efficace et dévoué, mais un acteur social qui s'implique dans pratiquement tous les milieux reliés à la promotion et à l'enseignement de l'histoire.*

Gilles Laporte est historien spécialiste du XIXe siècle québécois, professeur au cégep du Vieux Montréal et chargé de cours à l'UQÀM où il dispense le seul cours au Canada consacré à la rébellion des patriotes de 1837-1838. Il est l'auteur de nombreux articles sur ce thème, ainsi que des ouvrages *Patriotes et Loyaux, mobilisation politique et leadership régional en 1837-1838* (Septentrion, 2004), *Fondements historiques du Québec* (Chenelière, 2008) et, plus récemment, de *Molson et le Québec* (Michel Brûlé, 2009). Gilles Laporte est également membre fondateur de la Coalition pour l'histoire, qui regroupe des associations d'enseignants, des organismes, des parents, des citoyens, des professeurs et des chercheurs qui œuvrent pour une meilleure connaissance et un renforcement de l'enseignement de l'histoire au Québec. Il siège à l'exécutif de l'Association des professeurs d'histoire des collèges du Québec (APHCQ) depuis 2005, afin de promouvoir la place de l'histoire nationale au niveau du cégep. Il a produit plusieurs articles sur le sujet ainsi qu'un rapport important qui met en lumière le piètre état de l'objet Québec dans la formation collégiale actuelle.

Dès 1997, Gilles Laporte s'est joint aux efforts menés par des citoyens de l'Estrie afin de voir naître un jour férié consacré aux patriotes. La Journée nationale des patriotes sera finalement proclamée en 2002 par le gouvernement Landry et se tiendra par la suite chaque troisième lundi du mois de mai. Gilles Laporte a participé à chacune de ces

suite à la page 2

MEILLEURS VŒUX

Chers membres, sympathisantes et sympathisants de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,

Merci de nous avoir appuyés en travaillant bénévolement, en participant à nos actions (rassemblements, manifestations, conférences), en nous finançant et en diffusant l'information que nous vous faisons parvenir.

Notre société constitue la plus ancienne institution militante et toujours active pour la promotion et la défense des intérêts du peuple québécois. Mais nos actions passées ne sont que le prélude à celles que nous devons aujourd'hui poser pour assurer notre avenir linguistique et culturel et, surtout, pour rassembler les citoyens et les organismes de la société civile dans une ultime campagne vers la seule voie de notre liberté collective : l'indépendance du Québec !

Grâce à votre appui, en 2010, nous avons pu intensifier les actions pour le français à Montréal, contribuer à l'émergence et au développement de mouvements pour la défense du français dans plusieurs régions (Montérégie, Laurentides, Lanaudière et Laval) dans l'objectif de rétablir le Mouvement Québec français. Nous avons également organisé la campagne contre la Loi 115 (alias Loi 103), élargi et développé la Coalition pour l'histoire, favorisé le rassemblement des forces indépendantistes à partir de nouveaux projets d'action, tels que la coalition Cap sur l'indépendance et le cyber-réseau Synapse.

Il reste un travail passionnant, mais colossal à faire. Si chacune et chacun de nous fait ce qu'il peut, selon ses disponibilités et ses intérêts, nous allons y arriver. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que 2011 nous rapproche plus que jamais d'une véritable mobilisation de la société civile pour assurer l'avenir du français et faire du Québec un pays !



Pour terminer, c'est avec beaucoup de fierté qu'au nom de la SSJB, je vous invite à notre traditionnelle réception du Nouvel An, le dimanche 9 janvier 2011, et à nos activités du jour du Drapeau, les 16 et 21 janvier 2011.

Mario Beaulieu
Président général

La réception du Nouvel An 2011 aura lieu à la Maison Ludger-Duvernay, le dimanche 9 janvier 2011, de 13 h 30 à 17 h. Un goûter sera servi et nous aurons l'occasion de danser au son de la musique traditionnelle. Les enfants sont les bienvenus. Une contribution volontaire de 10 $ est suggérée afin de défrayer une partie des coûts de la réception. Veuillez confirmer votre présence avant 16 h 45 le vendredi 7 janvier, au 514-843-8851 ou par courriel à reception@ssjb.com.

Réception du Nouvel An
Dimanche 9 janvier 2011, 13 h 30
Maison Ludger-Duvernay
Réservation : 514-843-8851
ou reception@ssjb.com

Envois publications – Publication mail 40009183

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

suite de la page 1

Gilles Laporte, Patriote de l'année



Mario Beaulieu bien entouré par les Patriotes des dernières années. De gauche à droite : Robert Laplante (2008-2009), Bernard Landry (2006-2007), Georges Aubin (2003-2004) et Gilles Laporte (2010-2011). (Photo : Mathieu Breton)

journées afin de coordonner le travail de centaines de bénévoles et d'organismes désireux de célébrer la lutte patriote. Modeste à ses débuts, la Journée nationale des patriotes était soulignée en mai dernier par pas moins de cinquante activités, conférences, expositions, fêtes champêtres, visites patrimoniales autour des thèmes de l'histoire, de l'identité nationale et de la conquête de nos libertés démocratiques. Cette journée est depuis devenue une véritable fête de l'histoire et a pris place parmi les jalons identitaires du peuple québécois. Notre Patriote de l'année, grâce à toute l'énergie et la passion qu'il y a investies au fil des années, a grandement contribué à son succès.

Conscient que l'histoire du Québec ne se fait pas qu'à l'université, Gilles Laporte a tissé des liens avec les sociétés d'histoire et de généalogie : la Fédération des sociétés d'histoire, la Société historique de Montréal, la Société des professeurs d'histoire du Québec, les sociétés Saint-Jean-Baptiste, ainsi qu'avec plusieurs musées. Il y donne des conférences, mais œuvre surtout à faire connaître l'expertise des spécialistes de l'histoire régionale.

Pionnier des nouvelles technologies adaptées à l'enseignement, Gilles Laporte participe à plusieurs innovations destinées à accroître la réussite scolaire, notamment chez les garçons. Il est en particulier le concepteur du portail d'activités interactives Odilon, utilisé par des dizaines de milliers d'étudiants depuis 2006 afin d'exercer leurs habilités dans chacun de leurs cours.

Le Patriote de l'année 2010-2011 a enfin publié plusieurs récits graphiques et albums de bande dessinée. Prix espoir de la bande dessinée québécoise en 1998, il a été un des premiers auteurs de bédé québécoise publiés à travers la francophonie. Il participe à ce titre à quelques missions culturelles en Europe, ainsi qu'aux festivals internationaux du 9e art, notamment celui d'Angoulême.

Notre Patriote de l'année a donc, malgré son jeune âge, une feuille de route impressionnante. Se disant lui-même inconnu des médias, on peut sans conteste affirmer qu'il est connu et reconnu dans le milieu de l'enseignement, plus particulièrement de l'enseignement de l'histoire du Québec. Ils étaient nombreux le 12 novembre dernier à écouter avec fierté, les uns un collègue, les autres un professeur. Parmi l'assistance, on remarquait aussi, entre autres, M. Georges Aubin, Patriote de l'année 2003-2004; M. Robert Laplante, Patriote de l'année 2008-2009 ainsi que M. Bernard Landry, Patriote de l'année 2006-2007, qui a présenté Gilles Laporte avec toute l'éloquence qu'on lui connaît. Aussi, durant la soirée, Bruno Forest et Antony Fortin, deux anciens étudiants de Gilles Laporte, ont respectivement prononcé un discours patriotique percutant et livré un slam enlevant au grand plaisir des gens présents.

Se décrivant comme le patriote de l'éducation, Gilles Laporte a ensuite livré un discours d'acceptation enflammé qui laissait une grande place à sa passion, l'histoire. Un discours rempli d'humour qui a su retenir l'attention de l'assistance. Vous trouverez la première partie de ce discours en page 14. La suite paraîtra dans la prochaine édition du *Patriote*. •••



Gilles Laporte a soulevé l'enthousiasme des gens présents. (Photo : Mathieu Breton)



Bruno Forest, ancien étudiant de Gilles Laporte, a prononcé un discours patriotique percutant. (Photo : Mathieu Breton)



Antony Fortin a agréablement surpris l'assistance avec son slam bien ficelé. (Photo : Mathieu Breton)



Gilles Laframboise, Bernard Landry et Louise Charbonneau. (Photo : Mathieu Breton)



Bernard Landry (Photo : Mathieu Breton)



Mario Beaulieu (Photo : Mathieu Breton)



Ils sont venus nombreux pour applaudir le Patriote de l'année. (Photo : Mathieu Breton)



Johanne Boucher, bénévole responsable du buffet. (Photo : Mathieu Breton)

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉ AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

Le mot du président général

Pour en finir avec le « bon-ententisme »

par Mario Beaulieu



Depuis le référendum de 1995, la promotion de l'indépendance a généralement été envisagée à partir de sondages montrant *grosso modo* qu'il y a 40 % d'indépendantistes, 40 % de fédéralistes et 20 % d'indécis (aussi dénommés volatiles ou centristes). Il en découle une stratégie axée sur les prises de position centristes et modérées afin d'influencer le groupe le plus susceptible de changer d'allégeance partisane d'une élection à l'autre.

Par contre, cette analyse de la situation ne tient pas compte de l'appartenance linguistique des électeurs. Lorsqu'on tient compte de ce facteur, on voit que la proportion de centristes varie énormément et cache des réalités très différentes. Chez les locuteurs anglophones, l'appui au fédéralisme est massif. Il se situe au-delà de 90 %. Chez les francophones, l'appui à l'indépendance joue autour de 40 % à 50 %, selon le type de question utilisé.

Peu d'analystes se sont attachés à expliquer ce phénomène. Mais dans les médias anglophones au Québec et au Canada, on observe que la promotion du fédéralisme se fait de façon beaucoup plus agressive et verse fréquemment dans les attaques dénigrantes sinon hargneuses à l'endroit du nationalisme québécois. Dans un contexte historique où la nation canadienne-française a subi une disparition programmée (un ethnocide) à l'extérieur du Québec, les Québécois se voient taxés de xénophobie parce qu'ils veulent assurer la survie de leur langue!

Les souverainistes québécois sont souvent décrits comme des extrémistes revanchards. On joue la carte identitaire à fond en présentant l'anglicisation des citoyens québécois de toutes origines comme un droit individuel fondamental et le financement d'institutions anglophones pour les non-anglophones comme une obligation collective. Les fédéralistes francophones reprennent ces attaques à leur compte aussitôt que les enjeux identitaires refont surface. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à revoir les interventions des libéraux ou des adéquistes pour justifier leur soumission dans le dossier des écoles passerelles, ou plus récemment en rapport à ladite « affaire Michaud ».

Depuis 1995, le camp indépendantiste a largement battu en retraite devant les accusations et le dénigrement. Lucien Bouchard est allé jusqu'à dire qu'il ne pourrait pas se regarder dans le miroir si le PQ décidait d'appliquer son programme en matière de langue. Ainsi stigmatisée, la question linguistique est devenue plus que jamais un tabou. Pendant qu'un vent de haine et de mépris émanait du Canada anglais avec le mouvement partitionniste, on répétait comme un mantra qu'il ne faut pas réagir aux provocations du fédéral, que les Québécois n'aiment pas la « chicane », qu'on doit renouveler le discours souverainiste et abandonner le ton « revanchard ».

Cette approche rappelle la mentalité « bon-ententiste » qui a caractérisé l'histoire des minorités francophones au Canada. Dans *Les sacrifiés de la bonne entente,** Luc Bouvier décrit cette harmonie linguistique, qui régnait pourvu que les francophones acceptent de cacher leur langue et leur culture. *Cette logique, transmise de génération en génération, a mené les francophones à préférer se faire oublier de peur d'être taxés d'intolérance, d'être accusés de briser la bonne entente officielle.*

L'approche de confrontation linguistique agressive, sinon haineuse, utilisée dans les milieux anglophones québécois et canadien semble avoir été d'une efficacité remarquable, non seulement sur les centristes, mais sur l'ensemble de la population d'expression anglaise au Québec, qui a fait preuve d'une homogénéité de comportement électoral digne des dictatures les plus autoritaires!

La stratégie du camp indépendantiste s'est accompagnée du plafonnement de ses appuis. Il est de plus en plus évident que pour sortir du plafonnement de l'appui à l'indépendance, il faut se défaire de cette stratégie « bon-ententiste » et passer à l'offensive.

Il semble qu'une approche toute simple a été négligée : relever la tête et contrer la francophobie canadienne. Il ne faut plus tolérer que le Québec français et la Loi 101 soient dénigrés au Canada anglais alors même que nos compatriotes francophones s'y font assimiler et mépriser.

À cet égard, la stratégie fédéraliste comporte en elle-même des failles qui pourraient facilement être utilisées. Les débordements qu'elle produit, le « Québec bashing » et les manifestations francophobes au Canada anglais devraient être systématiquement dénoncés. Et les occasions foisonnent. Ainsi, au Canada anglais depuis cet été, il y a eu le cas de l'organisme francophobe *Anglo Society* au Nouveau-Brunswick et les réactions du *National Post* et du *Globe and Mail* qui, au 20e anniversaire de l'élection de Gilles Duceppe, proposaient de changer les règles démocratiques pour défavoriser le Bloc Québécois. Et c'est sans compter la discrimination que subissent les Québécois dans les sports. Le cas récent des Cougars de Saint-Léonard en est un bon exemple. Les médias ont rapporté comment des bouteilles de bière ont été projetées en direction des joueurs qui se sont vus invectivés et harcelés tout au long de la partie à cause de leur origine québécoise. Selon l'entraîneur et des parents de joueurs, c'est une attitude habituelle lorsqu'il y a des parties au Canada anglais.

Il semble que nous soyons tellement habitués de baisser la tête et de détourner les yeux que nous avons tendance à laisser passer sous silence ce type d'attitude. L'appel à la violence fait par James Angus Brown sur le site Parkavenuegazette.com se fonde sur le même discours haineux. Le peu de réaction à la tentative de donner le nom d'une rue à un raciste anti-québécois tel que Mordecai Richler démontre que la tendance bon-ententiste est encore bien présente au Québec.

L'ensemble des ingérences du gouvernement fédéral dans la politique linguistique québécoise passe largement inaperçu; qu'on pense au financement du *Quebec Community Groups Network*, la nouvelle Alliance Québec, qui est beaucoup plus subtil, mais qui va jusqu'à se vanter d'utiliser les subventions de Santé Canada pour appuyer l'élection d'administrateurs anglophones dans les institutions de santé au Québec.

Il faut reprendre l'offensive et réaffirmer avec force que le statut de langue commune et officielle pour le français est fondamental pour inclure tous les citoyens du Québec dans un espace public commun, et pour assurer l'avenir du français au Québec. L'intégration à la culture et à la langue communes au Québec est le contraire de l'exclusion et de la fermeture aux autres. C'est un facteur essentiel d'inclusion des nouveaux arrivants à la société québécoise. C'est la Charte de la langue française qui a permis l'existence des « enfants de la Loi 101 », qui symbolisent le Québec moderne, inclusif et ouvert sur le monde, de même que le nationalisme québécois dans le combat universel pour le maintien de la diversité des cultures nationales.

Tout au long de cette période post-référendaire, de nombreux militants et plusieurs organisations de la société civile travaillent à initier une approche plus offensive et affirmative, une approche davantage axée sur les raisons fortes de l'indépendance. Certains ont proposé des gestes de souveraineté ou de rupture avec le cadre fédéral. Le débat s'est cristallisé un moment autour du mode d'accession à la souveraineté. Plus récemment, un débat a eu lieu sur la façon de faire la démonstration de l'impossibilité de réformer le fédéralisme. Une coalition émergente appuyée par la SSJB, « Cap sur l'indépendance », propose plutôt de démontrer que le fédéralisme ou toutes autres formes de subordination à un autre peuple est inacceptable en soi. Seule l'indépendance donne accès à la liberté collective. Il sera beaucoup plus facile d'y arriver debout qu'à genoux.

•••

*L'Action nationale Éditeur 2002

Joignez-vous au

Mouvement Montréal français

J'appuie le MMF et ses objectifs !

Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.

Assumer notre resposabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.

Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.

Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :

montrealfrancais.info/

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc H2X 1X3 **Tél. : 514-835-6319**

Une déclaration de la ministre des Ressources naturelles



La mort vivante

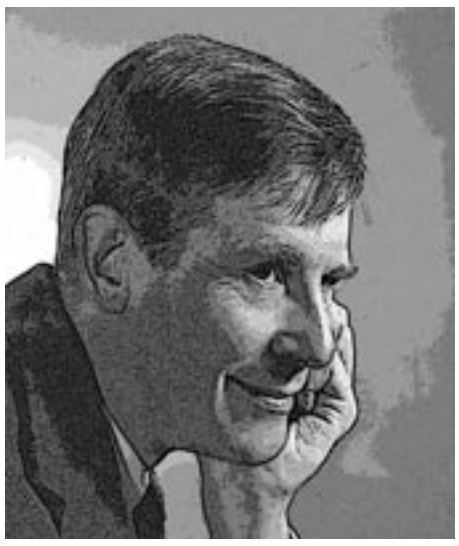
NDLR : Dans l'édition précédente du *Patriote,* nous vous présentions un texte fort beau de Doris Lussier intitulé *La mort apprivoisée.* Faute d'espace, nous n'avions pu faire paraître cet extrait d'une conférence donnée par M. Lussier.[2] Nous vous le présentons aujourd'hui.

Doris Lussier a laissé un souvenir inoubliable dans le cœur des Québécois. Les membres de la section *Doris-Lussier* éprouvent une grande admiration pour l'écrivain, le professeur de philosophie, l'humoriste et le comédien qu'il fut dans son personnage du Père Gédéon. C'est donc avec un grand plaisir que nous vous présentons la pensée de ce grand humaniste sur un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre dernièrement et qui a même fait l'objet d'une Commission parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec : le droit de mourir dans la dignité et le choix de l'euthanasie. Dans *Tout Doris*, un recueil des œuvres de Doris Lussier, son fils Pierre a inclus les textes émouvants de son père sur la mort, ainsi que ses propres réflexions sur la façon particulière dont son père est finalement décédé, en 1993.

Pour Doris Lussier, il faut se *préparer intelligemment à la mort* — lorsque c'est possible — ce qui peut aller jusqu'à l'autoeuthanasie. *Car quand il faut partir, pourquoi ne pas le faire avec élégance et dignité, en ouvrant soi-même la porte qui donne sur l'éternité?* [1]

Comment mieux résumer sa pensée au sujet de la mort que de le laisser parler…

Gisèle Belzile
Section Doris-Lussier



Paradoxe, croyez-vous? Pourquoi pas vérité?

En tout cas, une chose est certaine — c'est même la plus certaine de toutes les choses — la mort fait partie de la vie.

C'est justement pour ça que, de même qu'il est sage de se préoccuper de faire une bonne vie, il est aussi impérieux de penser à faire une bonne mort. C'est le sens étymologique du mot euthanasie, qui vient de deux mots grecs: *eu,* qui veut dire « bonne », et *thanatos,* qui veut dire « mort ». Et qu'est-ce que ça veut dire, concrètement, faire une bonne mort? Ça veut dire mourir dans la dignité. Dans la dignité physique et morale.

De même que c'est la raison qui doit présider aux actes de la vie, c'est encore elle qui doit régler l'acte de la mort. Or, que dit la raison au sujet de la mort? La même chose qu'elle suggère au sujet de la vie: qu'elle soit la plus digne possible. Que s'il est raisonnable dans ma vie de chercher à faire ce qui me semble bien et d'éviter ce qui me semble mal, ce l'est autant dans ma mort.

Or, le mal à éviter quand vient le temps de mourir, comme ce l'était au temps de vivre, c'est la souffrance. La souffrance physique, bien sûr, puisqu'elle est la négation du bien-être auquel tout être aspire, mais aussi la souffrance morale. La souffrance de constater que tout est fini, que notre corps usé, perclus, ne peut plus répondre aux volontés de notre âme qui n'y voit plus qu'un habitacle désaffecté, indigne de sa qualité spirituelle. Car dans le processus de dégénérescence fatale qu'est la phase terminale d'une maladie, il vient un moment où l'être humain n'est pratiquement plus un être humain.

Quand un être humain n'est plus personne, quand il n'a plus rien de ce qui en fait une personne, ni raison, ni sentiment, ni sensation, ni conscience de qui ou de quoi que ce soit, quand il est totalement décérébré, quand il n'est plus qu'un végétal désensibilisé, la plus élémentaire logique, la plus évidente justice et la plus grande charité ne commandent-elles pas de le rendre à son destin de la façon la plus humaine qui soit, c'est-à-dire d'aider à ce que s'accomplisse dignement le dernier moment de sa vie? L'euthanasie, dans ce cas, n'est pas seulement le geste le plus raisonnable qui soit, c'est aussi le plus beau geste d'amour. Prolonger la souffrance, sous quelque prétexte que ce soit, religieux ou autre, c'est du pieux sadisme, rien d'autre. Quand on administre des mesures d'acharnement thérapeutique à un pauvre moribond en phase terminale, ce n'est pas sa vie qu'on prolonge, c'est sa mort.

D'ailleurs, quand j'entends les moralistes, les docteurs, les juristes et les savants de toutes farines énoncer de subtils distinguos entre l'euthanasie passive et l'euthanasie active, je les sens en danger de glisser — involontairement, bien sûr, mais dangereusement — sur la pente de l'hypocrisie objective et inconsciente. En effet, quelle différence de nature y a-t-il, en fait, entre l'acte du médecin qui doit donner tellement de morphine à un mourant pour soulager sa souffrance que le patient en meurt... et l'acte d'un autre médecin qui lui donnerait exactement la même dose pour le faire mourir sans souffrance? Aucune, à mon sens. L'action est la même; il n'y a que l'intention qui diffère. Et le résultat est le même aussi: le patient meurt. Sauf que dans le premier cas, le docteur dit:
Je ne veux pas le tuer, mais pour soulager ses souffrances je suis obligé de lui donner une dose mortelle.
et que dans le deuxième cas, le docteur dit:
Je lui donne une dose mortelle pour supprimer ses souffrances.

Si ce n'est pas jouer sur les mots, ça, et fendre les cheveux en quatre, je ne sais pas ce que c'est. Et ça me paraît d'autant plus odieux que, pendant ce temps-là, de toute façon, grâce au même médicament, mais administré avec une intention différente... le gars meurt.

Je n'ai jamais compris que la loi fasse un crime d'un acte de pure charité chrétienne ou simplement humaine. Les législateurs se croient plus catholiques que le pape quand ils criminalisent un acte bon. Pourquoi la loi qui exige qu'on respecte scrupuleusement les dernières volontés d'un homme après sa mort — quand il les a écrites dans un testament — ne permettrait-elle pas qu'on les respecte autant avant sa mort, s'il les exprime clairement? J'estime que la loi n'est plus « une ordonnance de la raison en vue du bien commun », comme la définit saint Thomas, quand elle interdit et condamne ce que la raison et la prudence (et la justice) demandent.

Il s'agit là, fondamentalement, d'un enseignement traditionnel de la morale catholique. Pie XII, en 1957, l'a formulé […] :
... et si l'administration actuelle des drogues produit deux effets distincts, l'allégement de la souffrance d'une part, et l'abrégement de la vie d'autre part, cette action est légitime.

Je crois, moi, que la raison droite et la prudence nous permettent d'aller plus loin que ça dans certains cas. Exemple : si, consciente de l'imminence de sa mort et pour éviter le mal physique et moral qu'elle entraîne, une personne décide, lucidement et délibérément, de quitter une vie qui n'est plus une vie humaine, n'est-ce pas là le geste objectivement autant que subjectivement le plus raisonnable qu'elle puisse poser? Quand les raisons d'être n'existent plus, il devient raisonnable de ne plus être. Ça me paraît d'autant plus raisonnable qu'il y a une forte chance, nous dit-on depuis des millénaires, que ce que nous appelons la mort ne soit qu'une porte noire qui s'ouvre sur une autre vie de notre âme. Que la mort, au fond, ne soit qu'une renaissance.

Alors?

Alors, quoi qu'il en soit de notre destin, il reste que comme il faut savoir vivre il faut savoir mourir. La qualité de la mort, ça fait partie de la qualité de la vie.

[…]

Je vais vous faire une confidence. J'aimerais mourir comme j'ai vécu : avec humour. L'humour, c'est l'état de grâce de l'intelligence. C'est la conscience de la relativité des choses humaines. C'est le premier mot de la culture et le dernier de la sagesse. Humour, humilité, humain, trois mots qui ont la même racine parce qu'ils signifient des réalités de même famille. L'humour, c'est le frère laïque de l'humilité. Et souvent le fils de la charité.

Grâce à l'humour, je me suis habitué à voir ma mort dans une perspective de sérénité amusée comme les vieux philosophes stoïques de l'Antiquité. Je suis même allé l'autre jour faire graver d'avance mon épitaphe chez un monumenteur de ma paroisse. Si, si... c'est vrai! L'épitaphe étant la dernière vanité de l'homme, j'ai fait inscrire sur ma pierre tombale les mots suivants: « *DORIS LUSSIER 1918 - ...* » (j'ai laissé l'autre date en blanc, pour ne pas provoquer la Providence) puis j'ai fait écrire: *Je suis allé voir si mon âme est immortelle!*

[…]

J'ai été un bon vivant, je veux être un bon mourant. Si bien que la mort ne me fait plus peur du tout. […] Comme saint François d'Assise, je l'appelle « ma petite sœur », je l'ai apprivoisée. J'ai même appris à l'aimer. Car je sais qu'un jour c'est elle qui va me délivrer quand mon mal de vivre sera plus grand que ma capacité de l'endurer. •••

[1] *Tout Doris,* Éditions Stanké, p. 563
[2] *Conférence de Doris Lussier,* présentée à l'Agora, le 29 avril 1991

Lettre de Pierre Lussier à son père
Publiée le 13 novembre 1993 dans *La Presse*

Maintenant, papa, tu sais... peut-être!

[…] Quand, en ce bel après-midi d'automne du 26 septembre 1992, sur le dix-huitième vert de notre beau petit club de golf de campagne, tu m'avais annoncé si sereinement ton cancer et que je m'étais littéralement écrasé — jamais je ne t'avais autant aimé que ce jour-là — tu m'avais rassuré. Tu ne connaîtrais pas la souffrance, ta seule crainte. La science était, selon toi, assez évoluée. Nous avions soigneusement tout préparé pour que la période entre ta vie terrestre et ta possible vie ultérieure se fasse calmement, sans douleur. Tu as fait un testament biologique et, dans un mandat dûment notarié, tu me donnais la responsabilité de faire en sorte que lorsque tu ne serais plus en mesure de prendre de décisions, j'exigerais qu'on t'administre tous les médicaments nécessaires de façon à ce que tu ne souffres pas physiquement ou moralement, que cela abrège ton existence ou non. Tu avais aussi clairement indiqué que tu désirais une accélération du processus en cas de non-conscience, l'euthanasie. Tout était donc prêt pour ton départ sans douleur, selon tes volontés. Même maman, dont les affinités religieuses sont plus évidentes que les nôtres, était d'accord.

Or, la réalité fut tout autre. Malgré l'extrême dévouement et l'amour que te manifestaient tous les spécialistes (médecins, infirmières et préposés aux bénéficiaires), malgré les « progrès » de la science, il demeure que tu as énormément souffert, beaucoup plus que nous ne l'avions prévu. Les médecins doivent se soumettre à la loi... Que les réactionnaires ne me fassent pas croire qu'un tuyau enfoncé dans le pénis — un organe symbolique pour toi — jusqu'à la prostate n'est pas le début d'une torture pour un cancéreux en phase terminale. Que l'extrême droite réformiste ne vienne pas me dire que restituer ses excréments, qui ne peuvent être évacués par la voie normale en raison du blocage intestinal que cause la morphine, est une façon religieusement digne de vivre ses derniers jours.

Que les politiciens, barbares par omission, ne me racontent pas que l'épouvantable cri de douleur mortelle que tu as poussé, même inconscient, la veille de ta mort et au moment où nous étions loin de ta chambre à l'autre bout du couloir, était le reflet d'un état médical de confort et, par conséquent, méritait l'étiquette *politically correct.* […] Messieurs les politiciens et juges de tout acabit, je vous propose d'assister à cette douce et socialement acceptable mort. Vous allez voir, c'est très reposant. Moi, j'ai assisté à l'agonie d'un être charmant, joyeux, cultivé, rationnel, celui que j'aimais le plus au monde, sans pouvoir abréger sa souffrance comme il me l'avait si souvent demandé.
Il était un farouche partisan d'une mort civilisée.[1] […] •••

[1] *Tout Doris,* Éditions Stanké, p. 571

La pendaison de Riel
1er échec d'un Canada bilingue

Par Claude G. Charron

Le *Toronto's News,* mai 1885 : *Étranglez Riel avec le drapeau français, c'est tout le service que peut rendre cette guenille au pays.*[1]

Le *National Post,* 20 juillet 2010 : *Alors que les libéraux poursuivent leur campagne pour réhabiliter Riel, il semble bien qu'aucun parti ne soit immunisé contre un tel révisionnisme. Il arrive même qu'un député tory, le métis Rod Bruinooge de Winnipeg, s'est permis d'affirmer que Riel est un héros.* (Édito: *Louis Riel deserves no pardon.*)

La petite-petite nièce de Louis Riel : *Nous ne devons pas assimiler le pardon comme une façon de faire de la rectitude politique à la mode du jour. Laissons (mon aïeul) dormir en paix.* (Jean Teillet, *Putting history in a noose — The Globe and Mail,* 16 novembre 2010.)

Le 13 février 1998, la députée bloquiste Suzanne Tremblay dépose une motion à la Chambre des communes afin de réhabiliter Louis Riel. Cette quatrième tentative de réhabilitation sera battue par 112 voies contre 103. Et Suzanne Tremblay de déplorer que, lors du vote, *bien des ministres et députés québécois se soient précipités comme des rats hors de la Chambre.*[2]

Cent vingt-cinq ans après la pendaison de Louis Riel, il semble bien que nombreux encore soient nos politiciens qui marchent littéralement sur des œufs quand il s'agit de décider s'il faut réhabiliter le chef des Métis. Pour avoir simplement effleuré le sujet pendant sa tournée barbecue de cet été, Michael Igniatieff s'est attiré les foudres du *National Post.*

Suzanne Tremblay est convaincue que Louis Riel a véritablement tenté d'établir une forme d'égalité entre anglophones et francophones à une époque où ces derniers étaient majoritaires. Et que ce sont les orangistes qui ont mis fin à la francophonie dans l'Ouest en se débarrassant de Riel. Le recensement de 1871 est éloquent en ce sens : sur un total de 11 400 personnes dans la nouvelle province du Manitoba, on a compté 1565 Blancs, 5757 Métis francophones et 1563 Métis anglophones.

Cette situation est intimement liée à notre Histoire. La France a eu une façon particulière de traiter avec les aborigènes en Amérique du Nord. Bien différente en tout cas de celle pratiquée par Londres dans l'implantation de ses colonies en Nouvelle-Angleterre. Différente également d'une Espagne qui, plus au sud, a encouragé ses conquistadors à voler Incas et Mayas de leur or. Aux prix d'ignobles massacres.

Or, sauf quelques escarmouches avec les Iroquois, les choses se sont relativement bien passées dans la vallée du Saint-Laurent. Et plus encore dans les immenses plaines de l'Ouest où le long séjour de nos « voyageurs » leur a permis d'établir des relations fort harmonieuses – et même très intimes – avec dames et demoiselles du pays. La nation Métis en est née.

Après 1763, cette nation devint quelque peu bilingue, la raison étant que les *big boss* de la *Hudson's Bay* et de la *North-West* étaient anglophones et presque tous unilingues. Ou simplement parce que certains Ontariens se sont faits eux aussi « voyageurs ». Avec les avantages inhérents à la fonction.

Il reste qu'au lendemain de la signature du *BNA Act,* les orangistes s'inquiètent. De la *Hudson's Bay,* le Canada songe à acheter l'immense Terre de Rupert. S'il fallait que les futures provinces deviennent majoritairement françaises! Et… papistes! *My God!* On a donc cru sage de considérer ces territoires comme étant une annexe de l'Ontario. Les orangistes ont alors William McDougall, ministre des Travaux publics, comme puissant allié. Avant même que l'achat soit conclu, McDougall envoie des arpenteurs à Rivière-Rouge.



Les Métis les reçoivent avec appréhension. Avec raison puisque les cadastres pour la division des terres, côté *Commun Law,* sont différents de ceux que la France avait importés sous ces cieux pour la répartition des terres. Autre objet de crainte : le mépris des nouveaux arrivants envers les Métis. Quand le francophobe ministre McDougall devint lieutenant-gouverneur d'une Terre de Rupert qui n'appartenait pas encore au Canada, cela met le feu aux poudres. Devant tant de provocations, les gens de Rivière-Rouge s'organisent. Ils forment le Comité national des Métis.

Mais ce n'est pas assez de l'avis de William Mactavish. *Non seulement c'est nécessaire, mais pour l'amour du ciel, formez un gouvernement provisoire. Nous n'aurons la paix au pays jusqu'à la chose soit faite*, clame le gouverneur de la *Hudson's Bay* à la délégation de Métis venue le consulter.[3]

On a bien compris le message. Mais qui dit gouvernement dit État; qui dit État, dit monopole de la violence, seule façon d'éviter la loi du Farwest. Ce qui veut dire qu'il faut des jugements de cour, puis un système carcéral pour les individus qui osent perturber l'ordre public.

Et il y eut forcément de ces gens parmi les nouveaux arrivants, surtout ceux les plus influencés par la propagande orangiste. Le plus récalcitrant d'entre eux s'appelle Thomas Scott. Cet individu, qui se targue de vouloir tuer Riel, continue de menacer le chef métis même à l'intérieur de la prison de fort Garry.

Exaspérés par l'attitude de leur prisonnier, les gardiens de Scott exigèrent qu'il soit jugé par une cour martiale. Riel s'empressa d'en avertir le détenu qui lui répliqua : *Les Métis sont une bande de lâches. Je les défie de me tirer.* Ce qui arriva le 4 mars 1870. À partir de cette fatidique date, les dés seront pipés tant pour Riel que pour la nation métis. Peu importe que le gouvernement provisoire ait été formé de cinq anglophones et de seulement trois francophones, partout à l'ouest de l'Outaouais, on criera sans cesse et toujours : *Remember Scott.*

Les rapports de force pour un temps plus avantageux pour le gouvernement provisoire en place à Rivière-Rouge que pour le lointain gouvernement canadien feront que ce sera une délégation métisse qui se rendra à Ottawa. Et négociera la création d'une province du Manitoba qui, au moins jusqu'en 1896, sera bilingue. Mais jamais la hargne ne dérougira contre Louis Riel. Constamment menacé de mort, par trois fois il se fera élire comme député de Saint-Boniface. Mais il ne pourra même pas se présenter à la Chambre des communes.

Plus ou moins en catimini, un gouvernement Macdonald embarrassé lui offrira de l'argent pour qu'il s'exile aux États-Unis. Mais rien ne s'arrange pour les Métis. Surtout ceux qui vivent à l'ouest de la nouvelle province éprouvent des difficultés semblables à celles vécues par leurs compatriotes de Rivière-Rouge à peine dix ans auparavant. Une délégation de Métis et d'Amérindiens dirigée par Gabriel Dumont prend donc le chemin du Montana dans le but de convaincre Riel de les aider.

L'exilé accepte de rentrer au pays. On décide que pour les mêmes maux, vaut mieux tenter d'utiliser les mêmes remèdes. Un gouvernement provisoire est donc mis en place afin de pouvoir négocier, du moins, pense-t-on, d'égal à égal avec le gouvernement canadien. Erreur. La donne a changé. La réponse aux revendications des Métis de Saskatchewan se fera par l'envoi massif de troupes formées de soldats réguliers et de miliciens, la chose est d'autant plus facilitée par l'achèvement de la ligne de chemin de fer vers l'Ouest.

L'édito du *National Post* du 20 juillet blâmant le chef du Parti libéral de vouloir ouvrir le dossier Riel se garde bien de parler de l'exécution de Thomas Scott à Fort Garry le 4 mars 1885. La chose est gênante depuis que le Manitoba a décidé de reconnaître Riel comme principal fondateur de la province. Vaut mieux parler de lui comme un dangereux terroriste, même si le mot n'existait pas à l'époque. Au Lac aux canards et à Batoche, n'a-t-il pas incité ses compatriotes à se battre contre un gouvernement légitime ? Ce qui a provoqué la mort de soldats. Pas question donc de changer le verdict de haute trahison.

En réplique à ce texte dévastateur, Joseph Boyden écrit dans le *MacLean's* du 26 septembre (*Was Louis Riel insane?*) que les avocats de Louis Riel avaient tort d'empêcher « leur client » de protester à son procès contre leur argument de défense voulant qu'il soit devenu fou. C'est malheureusement la même façon de traiter Riel dans Wikipédia.

À l'instar de Suzanne Tremblay et de Joseph Boyden, je crois que Riel n'a jamais été ni dément, ni porté à un fanatisme religieux pouvant être dommageable pour les Métis et autres Amérindiens de l'Ouest canadien qui lui ont fait confiance. En 1885, on a tout simplement voulu casser la nation métisse, se rendant ainsi aux souhaits des orangistes.

Les Québécois de 1885 ont bien compris le message. Ils ont qualifié de « pendards » tous les députés conservateurs qui n'ont pas osé affronter leur chef refusant de gracier Riel. Cinq ans plus tard, les orangistes monteront à nouveau aux créneaux. Leur objectif : au mépris de l'amendement constitutionnel de 1870 négocié de bonne foi par la délégation de Rivière rouge, faire du Manitoba une province unilingue anglaise.

Malgré l'élection de Laurier, nos bons orangistes connaîtront « un vif succès ». Dire qu'en ce cent-vingt-cinquième anniversaire de la pendaison de Riel, il y a encore des gens qui croient à un Canada bilingue d'une mare à l'autre!

•••

1 Lacoursière, Jacques. *Histoire populaire du Québec 1841-1896,* Septentrion, Québec, 1996, page 379.
2 http//archives.radio-canada.ca/societe/histoire/dossiers/1453-9729//
3 Lacoursière, Jacques. Op.cit., page 228.



La première statue de Louis Riel, maintenant située sur le campus du Collège universitaire de Saint-Boniface. (Œuvre conjointe d'Étienne Gadoury et Marcien Lemay)



Louis Riel en véritable chef d'État. (Œuvre de Miguel Joyal)

Louis Riel (1844-1885)
Une réhabilitation par la marge

par Claude G. Charron

Comme nous l'avons démontré précédemment, nos députés à Ottawa marchent sur des œufs quand il s'agit de réhabiliter Louis Riel. En 1998, la députée de Rimouski-Mitis avait présenté une motion en ce sens. Le vote sur sa recevabilité a suffi à démontrer qu'une majorité de parlementaires ne voulait même pas en débattre.

Qu'à cela ne tienne. Il reste que le gouvernement manitobain semble avoir, du moins informellement, accepté de réhabiliter Louis Riel en commanditant en son honneur deux statues plutôt qu'une.

La première de celles-ci a été dévoilée en 1970 à l'occasion du centenaire du Manitoba. Œuvre conjointe de l'architecte Étienne Gadoury et du sculpteur Marcien Lemay, elle représente un personnage nu et tourmenté. Se rappelant qu'on a trop souventes fois attaché de l'importance à une supposée démence du Louis Riel suite à son retour dans l'Ouest canadien, beaucoup de Métis ont été choqués par une telle représentation de leur héros.

Le gouvernement manitobain en avait pris acte. Si bien qu'en 1993, l'œuvre a été retirée du terrain de l'Assemblée législative. Sur le même emplacement deux ans plus tard, le premier ministre Gary Filmon dévoilait une toute autre sculpture de l'artiste Miguel Joyal.

Le personnage maintenant représenté a, tant dans ses habits que dans son allure, la stature d'un véritable chef d'État. Pas mal pour un criminel pour les uns, pour un résistant pour les autres, et qui n'a en fait que présidé un gouvernement très provisoire. Excellente façon en tout cas de faire de Louis Riel – du moins par la marge – le fondateur du Manitoba. •••

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Emmanuel-Persillier LACHAPELLE

Quatre saisons dans la vie d'Emmanuel

Par Jean-Pierre Durand



J'ai reçu un appel il y a deux mois m'informant qu'on m'avait enfin trouvé un médecin de famille. À mon âge, il y a toujours un risque qu'une telle nouvelle nous parvienne de façon posthume, alors c'est vous dire comme j'étais content. La SSJB de Montréal n'a jamais manqué quant à elle de médecins, même qu'elle en compta plus d'un comme président. Faudrait-il expliquer alors sa longévité (175 ans et des poussières) par la présence de tant de toubibs ? Toujours est-il qu'avec l'élection de son trente-troisième président, le docteur Emmanuel-Persillier Lachapelle, la SSJB pouvait s'enorgueillir d'avoir trouvé un personnage de grand renom.

Emmanuel naît à Sault-au-Récollet, aujourd'hui Montréal-Nord, aux alentours de Noël 1845. J'ignore comment s'est déroulé l'accouchement, mais, selon les sources, on parle du 21 ou du 23 décembre ! Considérant son prénom et sachant que le 25 décembre est aussi la fête de Saint-Emmanuel, et sans vouloir ajouter ici à la confusion, il est hasardeux de trancher pour une journée ou pour une autre. Mais bon, on ne se chicanera pas pour un jour de plus ou de moins.

De 1857 à 1865, Emmanuel fait ses études classiques au petit séminaire de Montréal, avant d'étudier la médecine à l'École de médecine et de chirurgie de Montréal, institution rattachée au *Victoria College* de Cobourg, en Ontario. Avec son diplôme en mains, il entre en 1869 à l'Hôtel-Dieu de Montréal. En 1871, il met sur pied avec d'autres médecins la Société médicale de Montréal. Il est également l'un des nombreux fondateurs l'année suivante de l'Union médicale, revue créée grâce à l'initiative du docteur Jean-Philippe Rottot. Lachapelle en fut même le rédacteur en chef pendant un long bout de temps.

Professeur en 1876 à l'École de médecine et de chirurgie, il prit une part active dans le conflit entre l'Université Laval et l'École à propos de l'établissement d'une faculté de médecine. Dans cette querelle, E.-P. Lachapelle, à l'instar de Rottot, prit partie pour l'Université Laval, car, en effet, les médecins étaient profondément divisés entre eux sur la question. Il y avait d'un côté les ultramontains, avec l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, et de l'autre, les partisans de l'Université Laval. En 1879, cette dernière ouvre une faculté de médecine distincte de l'École. C'est le docteur Rottot qui en devient le doyen. D'autres médecins et professeurs le suivent. Malgré le conflit entre les deux clans et le fait que certains médecins ne s'adressent plus la parole en public, ni ne veulent se serrer la main, ils n'en continuent pas moins de collaborer entre eux au sein de la SSJB, qui réussit contre toute attente à réunir ultramontains et libéraux. L'Hôtel-Dieu se fermant aux étudiants de la nouvelle faculté, l'Université Laval décide de fonder un grand hôpital catholique à Montréal et en confie la charge à Lachapelle, qui, du coup, pour mieux s'atteler à ce travail donne sa démission comme deuxième vice-président de notre Société.

Le docteur Lachapelle est sans contredit le personnage clé dans la fondation de l'Hôpital Notre-Dame, le 27 juillet 1880, installée alors dans les anciens locaux de l'hôtel Donegana, situés sur la rue Notre-Dame. La querelle entre les deux institutions ne s'éteint pas pour autant. L'École de médecine et de chirurgie poursuit sa croisade contre l'Université Laval. Le maire de Montréal s'en mêle et proteste auprès du Saint-Siège à Rome. Montréal entrevoit déjà sa propre université.

En janvier 1887, Lachapelle revient à la SSJB, mais par la grande porte cette fois, comme président. Doyen de la faculté de Médecine et surintendant de l'hôpital Notre-Dame, son prestige ne laisse aucun doute. Son règne sera néanmoins de courte durée: tout juste un an, ou quatre saisons. Quant au différend entre l'École de médecine et la faculté de l'Université de Montréal, il se résoudra avec la fusion de l'École et de la faculté en juillet 1891. Lachapelle en sera le doyen de 1908 jusqu'à sa mort. Une première étape venait donc d'être franchie vers la création d'une université montréalaise.

Il est important de souligner que, non seulement le docteur Lachapelle était-il un administrateur de qualité, mais il était aussi un homme qui avait à cœur la santé publique. Il se souciait grandement d'hygiène publique à une époque où cette préoccupation était encore nouvelle. Il contribua par exemple à réduire les cas de diphtérie, de fièvre typhoïde et de tuberculose.

On pourrait énumérer pendant des pages son engagement comme médecin, philanthrope, administrateur, etc. Cet homme eut une vie bien remplie, qui mériterait d'être davantage connue qu'elle me semble l'être. S'il put se dévouer autant pour son peuple, c'est, entre autres, dû au fait qu'il soit resté célibataire. Il mourut le 1er août 1918 à Rochester, Minnesota, et fut inhumé le 6 à Montréal. Alors, en cette période du temps des Fêtes, que pourrais-je vous offrir d'autres pour 2011, en songeant à notre trente-troisième président, que mes vœux de santé pour vous et les vôtres.

•••

NOUS NOUS SOUVIENDRONS...

Gérard Deguire
1916-2010

Un grand militant indépendantiste et membre de la SSJB, M. Gérard Deguire, est décédé à Montréal, le 2 décembre 2010, à l'âge de 94 ans. Il laisse dans le deuil ses filles Francine (Marc Blain) et Louise (Bernard Chentrier), ses petits-enfants Éric, Valérie, Véronique, Sophie, Nicolas et Bastien, ses arrière-petits-enfants ainsi que parents et ami(e)s.

La Société Saint-Jean-Baptiste offre ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Madeleine Dompierre Chaput
1921-2010

C'est avec grande tristesse que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a appris le décès de Madeleine Chaput, née Dompierre, survenu le 2 décembre dernier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Luc, Danielle, Sylvie (Marc Chabot) et Jérôme (Sylvie Dupont), ses petits enfants et arrière-petits-enfants, son cousin Pierre Daoust (Sandra Jones), son beau-frère John Power, sa filleule Louise Power (Marc Larose), son neveu Michael (Suzanne Gagnon), sa nièce Odette (Claude Dupuis) de même que de nombreux amis.

Femme de conviction, Madame Chaput était l'épouse de Marcel Chaput (1918-1991), cofondateur du Rassemblement pour l'Indépendance nationale (RIN) en 1960. Elle a milité pendant de longues années pour l'indépendance du Québec au côté de son mari et a reçu, avec lui en 1975, le titre de Patriote de l'année de la SSJB.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal tient à rendre hommage à cette indépendantiste ardente et courageuse.



Jean Girard
1920-2010

À Montréal, le 16 octobre 2010 est décédé, à l'âge de 90 ans, Monsieur Jean Girard, époux de feu Thérèse Landry. Il laisse dans le deuil ses huit enfants et ses petits-enfants ainsi que plusieurs parents et amis.

Monsieur Girard était un des trois commissaires d'école qui ont été élus aux élections scolaires dans les années 1960-1970 avec comme mandat de faire du français la seule langue des écoles primaires publiques de la Commission scolaire Saint-Léonard. Ce fut le début de la crise linguistique. Jean Girard fut également trésorier général de la SSJB.

La Société Saint-Jean-Baptiste offre ses plus vives condoléances à sa famille et à ses amis.

POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS...

François Gendron, Ph. D.
AVOCAT
507, PLACE D'ARMES
BUREAU 1701
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H2Y 2W8
TÉL. : (514) 845-5545
FAX : (514) 845-7670

Retour prochain du Mouvement Québec français

Depuis la création du Mouvement Montréal français en 2006, ses membres ont investi beaucoup d'efforts pour gagner la population à la cause de la défense du français. Le MMF a attiré des foules de plus en plus importantes lors des manifestations et événements organisés pour faire des pressions sur un gouvernement libéral qui met en danger la survie du français à force d'arrogance et de lois qui affaiblissent petit à petit la Loi 101. Des partenaires de plus en plus nombreux, des mondes politique, syndical et artistique, ont peu à peu joint leurs efforts au MMF pour former une large coalition. Nous sommes donc sur la bonne voie pour recréer le Mouvement Québec français et disposer enfin de la force nécessaire pour redonner au français toute la place qui lui revient. Voici des nouvelles de quelques uns de ces partenaires et des actions en cours.

Élaine Des Lauriers



Lancement du Mouvement Laval français

Le 14 novembre dernier, une centaine de personnes ont participé au lancement du Mouvement Laval français au Caf'Art du Cégep Montmorency à Laval. Né d'une collaboration entre plusieurs acteurs de la société civile, le Mouvement Laval français entend mener avec acharnement le combat pour assurer l'avenir du français au Québec. Ses membres lancent un appel pressant à la mobilisation et à l'action, non seulement pour contrer les reculs du français à Laval, mais surtout pour réaliser les objectifs de la Charte de la langue française : faire du français la véritable langue officielle et commune, dans la région lavalloise comme dans l'ensemble du Québec.

Au cours de cette assemblée, de nombreux intervenants ont pris la parole dont le président du Mouvement Laval français, Me Michel Thisdale ; le président de la SSJB, Mario Beaulieu ; le porte-parole du Mouvement Montréal français, Denis Trudel ainsi que des représentants des Mouvements Montérégie et Laurentides français.

Le Mouvement Montérégie français : déjà un an

Depuis le lancement du mouvement le 29 novembre 2009 à Longueuil, plusieurs activités ont été menées par ses membres. Voici un aperçu de quelques unes d'entre elles :

- La mise en place du comité de francisation de la ville d'Otterburn Park;
- De multiples activités de réseautage avec d'autres mouvements de protection de la langue française dont notre présence au rassemblement contre le jugement de la cour suprême invalidant la Loi 104 et aux lancements des mouvements Laurentides, Lanaudière et Laval français ainsi que notre participation à la mise sur pied du Mouvement Québec français ;
- L'organisation d'un concours de rédaction auprès des élèves du secondaire de l'école de Saint-Bruno en collaboration avec le Club Richelieu ;
- L'organisation de la Marche des Patriotes Belœil-Mont-Saint-Hilaire;
- Une présentation d'un mémoire contre la Loi 103 à la commission parlementaire sur la culture et l'éducation en septembre 2010;
- De multiples réunions du conseil d'administration visant le renforcement de l'administration, des assemblées biannuelles dont l'assemblée générale du 28 novembre qui a mis en place un nouveau conseil d'administration.

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet à l'adresse suivante : monteregiefrançais.org

Luce Cloutier, vice-présidente

Le Mouvement Laurentides français élit un nouveau président

Me Rhéal Fortin a été élu au poste de président du Mouvement Laurentides français. Il prend la relève de Maurice Dumas, ancien député bloquiste d'Argenteuil-Papineau-Mirabel qui, au début de l'année, avait piloté la création de l'association vouée à la protection de la langue française, dans la foulée du Mouvement Montréal français.

Militant nationaliste de longe date, qui a déjà été candidat à l'investiture du Parti québécois dans Prévost, Me Rhéal Fortin est aujourd'hui président du Bloc québécois de la circonscrition Rivière-du-Nord.


Jean-Paul Champagne, ancien président de la SSJB.


Le comédien Denis Trudel, porte-parole du MMF.

MOUVEMENT DES CÉGEPIENS POUR LE FRANÇAIS


De gauche à droite : Luc Thériault, professeur de philosphie au cégep Maisonneuve et ancien président du MMF ; Pierre Curzi, porte-parole de l'opposition officielle en matière de langue et Philippe Perreault, président du Mouvement des étudiants pour le français de l'UdeM. (Photo : Mathieu Breton)

Mouvement des cégépiens pour le français

Bernard Landry et Pierre Curzi participent à une tournée sur l'application de la Loi 101 au cégep

Le Mouvement étudiant pour le français (MEF), en collaboration avec le Conseil jeunesse de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et les mouvements Montréal et Laval français, a lancé à la fin du mois de novembre une tournée de conférences à travers le Québec sur le thème de l'application de la Charte de la langue française au collégial.

Plusieurs intervenants issus des milieux étudiants, artistiques, politiques et scientifiques, dont Bernard Landry, Pierre Curzi, Denis Trudel et Mario Beaulieu, seront mis à contribution au courant des prochains mois afin d'expliquer en quoi les cégeps contribuent à la transmission de la langue et de la culture commune du Québec, et pourquoi la Loi 101 doit s'appliquer au niveau collégial.

La première de ces conférences a eu lieu le 23 novembre dernier. Plus de 150 étudiants du cégep Maisonneuve se sont déplacés pour assister à une conférence commune de Pierre Curzi, porte-parole de l'opposition officielle en matière de langue, et du président du Mouvement des étudiants pour le français de l'UdeM, Philippe Perreault, sur l'application de la Loi 101 au collégial. Puis, le 25 novembre, une centaine de jeunes sont venus au cégep Montmorency entendre Étienne Gougoux, porte-parole du Mouvement des étudiants pour le français de l'UQÀM, et l'ex-premier ministre Bernard Landry élaborer sur la question. *Le but est de faire du français la véritable langue commune au Québec, la langue de l'inclusion et de la réussite, en repoussant par le fait même le phénomène fulgurant de l'anglicisation à Montréal. Tous les spécialistes s'entendent pour dire que le premier facteur d'intégration linguistique, c'est le système d'éducation*, a expliqué Étienne Gougoux.

La tournée se poursuivra dans toutes les régions du Québec au courant de la session d'hiver. Pour connaître les dates et les endroits des prochaines conférences, rendez-vous sur montrealfrancais.info. •••


Intervention d'un étudiant du cégep Maisonneuve lors de la conférence. (Photo : Mathieu Breton)


Bernard Landry, un participant de marque à la tournée des cégeps. (Photo : Normand Lacasse)

Grâce à la Fondation Octobre 70 et à la SSJB

Le Québec a enfin son monument en hommage aux prisonniers d'opinion d'octobre 1970

Par Christian Gagnon



Mario Beaulieu s'adressant à la foule devant la maison Ludger-Duvernay. (Photo : Mathieu Breton)

Rarement a-t-on vu une foule aussi compacte se masser devant la Maison Ludger-Duvernay à Montréal, comme ce fut le cas le 16 octobre dernier. C'est que la cause était bonne. Pour tout raconter, revenons au début de cette longue histoire.

C'est à l'été 2009 que le président de la Fondation Octobre 70, René Bataille, et ses collègues Daniel Waterlot et Louis Hains sont venus exposer leur projet à la SSJB. Il s'agissait d'ériger un monument en hommage aux centaines de personnes qui, en vertu de la Loi sur les mesures de guerre, furent arrêtées et emprisonnées durant des jours, des semaines, voire des mois bien qu'elles n'aient eu rien à se reprocher en rapport avec les actes criminels qui ont constitué la Crise d'octobre 1970. Les membres du Conseil général présents à cette rencontre y ont tout de suite adhéré car, comme la Fondation Octobre 70, la SSJB était déterminée à tout faire pour que l'infamie de la Loi sur les mesures de guerre ne sombre pas dans l'oubli. Ce projet était le rêve de longue date du président de la Fondation Octobre 70, René Bataille. L'objectif alors lointain était d'inaugurer ce monument le 16 octobre 2010, jour du 40e anniversaire de la proclamation de la Loi sur les mesures de guerre. Les deux organisations se sont aussitôt mises conjointement au travail pour faire des recherches historiques, établir une structure de financement, élaborer un concept, choisir des matériaux, et bien d'autres tâches de longue haleine.

Mais en mai 2010, René Bataille rendit l'âme. Son décès sema évidemment la consternation. Le projet de monument aurait alors bien pu mourir avec son principal promoteur. Mais la Fondation Octobre 70 décida plutôt de rebondir. Et c'est la génération suivante qui allait lui donner cette nouvelle impulsion. Germain Bataille prit la relève de son père à la présidence de la Fondation, alors que son frère Frédéric en devint le trésorier. Fabien Waterlot, fils de Daniel, se joignit également à l'équipe. Cette nouvelle détermination allait être grandement mise à l'épreuve car l'échéance du 16 octobre 2010 s'était impitoyablement rapprochée. En septembre, à grands coups de sollicitation de dons ainsi que de vente de T-shirts et d'affiches, la Fondation Octobre 70 et la SSJB purent mettre en branle la construction du monument.

Entretemps, le journal *La Presse* semblait pressentir qu'en cette année du 40e anniversaire de la proclamation de la Loi sur les mesures de guerre, le mois d'octobre 2010 serait un mauvais moment à passer pour les fédéralistes québécois. Le vaisseau amiral du groupe GESCA a apparemment décidé de se lancer le plus tôt possible dans la propagande préventive. Dès le 21 septembre, *La Presse* publia de façon pour le moins complaisante un texte de l'ex-ministre William Tetley prétentieusement intitulé *La vérité sur la Crise d'octobre*. M. Tetley y soutenait, comme dans son livre, que la proclamation de la Loi sur les mesures de guerre était *justifiée dans les circonstances*. Or, trois commissions d'enquête, Keable, Duchaîne et McDonald, ont toutes conclu que le 16 octobre 1970, le gouvernement Trudeau n'avait pas la moindre trace d'insurrection appréhendée à se mettre sous la dent. Une semaine avant l'inauguration de notre monument, le président de la SSJB, Mario Beaulieu, participa sur les ondes de LCN à un débat en direct avec Me Bernard Amyot, un avocat d'allégeance libérale notoire. Tout au long de leurs échanges, Me Amyot n'a cessé de citer le livre de M. Tetley dont il a signé la préface, soutenant notamment que sur les quelque 500 personnes emprisonnées, un peu plus d'une centaine avaient prétendument été indemnisées et que, par conséquent, la suspension de leurs droits avait été de l'ordre du raisonnable.



(Photo : Christian Gagnon)

Mais cet assaut ne fit que motiver davantage l'équipe travaillant au projet de monument. Après une trépidante course contre la montre ponctuée de moult péripéties, le monument fut finalement érigé, deux jours seulement avant son dévoilement. La SSJB pouvait dès lors mettre la dernière main à l'organisation d'une cérémonie d'inauguration à la mesure de l'importance de cette commémoration.

Les gens venus témoigner de leur attachement à la démocratie et de leur longue mémoire des excès du gouvernement Trudeau étaient en si grand nombre qu'il a fallu baliser la circulation automobile sur une partie de la rue Sherbrooke occupée par la foule. Parmi les centaines de personnes présentes, nombreuses étaient celles qui avaient elles-mêmes subi cette violation flagrante de leurs droits fondamentaux il y a 40 ans. Ils ont vécu avec grande émotion le



Les frères Frédéric et Germain Bataille qui ont pris la relève de leur père René Bataille et ont piloté avec succès le projet de monument en hommage aux prisonniers d'opinion d'octobre 1970. (Photo : Benoît Pelosse)

dévoilement de ce monument leur rendant enfin justice. Les nombreux orateurs ont marqué le coup à la grande satisfaction du public présent.

Ce sont d'abord les frères Bataille que le maître de cérémonie, le journaliste Raymond Archambault, invita sur scène. Rendant hommage à son père emprisonné pendant 13 jours, Germain Bataille a rallié la foule en souhaitant que dans un Québec souverain, l'aéroport de Montréal change de nom. Le vice-président de la Fondation Octobre 70, Daniel Waterlot, s'est réjoui qu'à l'avenir, le monument puisse servir *à la diffusion judicieuses du pourquoi et du comment de cette bavure policière* ainsi que d'en *expliquer les dangers dictatoriaux*. Prenant la parole à son tour, Mario Beaulieu a raconté son débat télévisé avec Me Amyot en constatant que *lorsqu'encore aujourd'hui, un ancien ministre comme William Tetley et un ancien président de l'association du Barreau canadien comme Me Amyot banalisent aussi publiquement la suspension des droits fondamentaux de centaines de Québécois, cela signifie que si on remettait le pouvoir entre de telles mains, des proclamations de la Loi sur les mesures de guerre, il pourrait très bien y en avoir d'autres.* Le président de la SSJB a conclu en soulignant *l'admirable sens de l'honneur des membres de la Fondation Octobre 70 et le bel entêtement des frères Bataille à réaliser le rêve de leur père.* Le Dr Serge Mongeau, éditeur (Écosociété) et auteur de *Kidnappé par la police* (Éditions du Jour, 1970), a fait part de ses 8 jours passés en prison et raconté à quel point cette mésaventure lui a fermé bien des portes. Le cinéaste Alain Chartrand a relaté les moments difficiles que vécurent ses parents, Simone Monet et Michel Chartrand, et le procès qui acquitta son père des accusations de conspiration séditieuse, après quatre longs mois de prison. L'écrivaine Andrée Ferretti, ex-vice-présidente du RIN et Patriote de l'année de la SSJB en 1979, a quant à elle expliqué comment onze policiers et militaires vinrent l'arrêter pour l'incarcérer durant 51 jours. Puis, l'ex-ministre de la justice du Québec, le député bloquiste Serge Ménard, a abordé l'aspect juridique sans précédent d'une telle loi d'exception. Quant à l'ex-premier ministre Bernard Landry, il a qualifié cette proclamation de *terrorisme psychologique étatique* et servi à une foule conquise un ardent plaidoyer en faveur de la souveraineté.

Le monument fut ensuite dévoilé sous les acclamations d'une foule curieuse de scruter les centaines de noms gravés. Conçue par Germain Bataille, la colonne d'acier inoxydable est surmontée d'une sculpture intitulée *Liberté*, œuvre de l'artiste Marcel Barbeau, cosignataire du *Manifeste du Refus global* en 1948 et partisan souverainiste de la première heure. Les médias accordèrent en général à l'événement une attention positive et importante. Quelques exceptions sont toutefois notables, du côté des trudeauistes inconditionnels et d'une certaine droite populiste.

En effet, à l'émission *Dumont* du 18 octobre du canal V, Mario Dumont et Éric Duhaime se sont demandés si certains n'étaient pas *en train de réécrire l'Histoire*, M. Duhaime soutenant même que la SSJB avait érigé un monument *en mémoire des prisonniers du FLQ*. Sur cette base, Éric Duhaime remit en question la présence de Bernard Landry et d'*activistes du PQ et de la gauche* à cette inauguration. Aussi, dans sa chronique du 19 octobre dans le *Journal de Montréal,* Stéphane Gendron accusa les *séparatistes* d'*ignorance crasse* et amalgama lui aussi sans vergogne au FLQ les 500 personnes arrêtées en concluant, *Personne ne va me faire pleurer pour des terroristes qui ont volé la vie d'un ministre. (…) Merci Trudeau de vous être tenu debout devant cette bande de voyous.* Mais surtout, ce même 19 octobre, *La Presse* et *Le Devoir* publièrent simultanément un texte d'une rare virulence dans lequel l'avocat Bernard Amyot accusait notamment la SSJB de *démagogie irresponsable*. Plusieurs des affirmations de Me Amyot sont d'une telle mauvaise foi que des mises au point s'imposent.

Dans ce brûlot du 19 octobre, Me Amyot soutient d'abord que *sur les 497 individus appréhendés au total (et honorés sur le monument de la SSJB), seules 103 personnes ont été incarcérées injustement (…) Les 394 autres avaient d'une façon ou d'une autre appuyé, publiquement ou par leurs gestes, les fins violentes du FLQ de faire une révolution marxiste et*



Christian Gagnon, responsable du projet au Conseil général de la SSJB et organisateur de la cérémonie. (Photo: Giliane Gagnon)



L'animateur, Raymond Archambault. (Photo : Mathieu Breton)

sécessionniste et de renverser le gouvernement démocratiquement élu du premier ministre Bourassa. Par son calcul simpliste, Me Amyot décrète que toutes les personnes qui n'ont pas porté plainte au Protecteur du citoyen étaient coupables. Or, comme l'ont éloquemment exposé le journaliste Louis Fournier (*Le Devoir,* 22 octobre 2010) et le réalisateur Vincent Audet-Nadeau (*Le Devoir,* 25 octobre), seulement 171 personnes ont présenté une réclamation (dont quelques personnes qui n'ont pas été incarcérées) et le Protecteur du citoyen ne s'est aucunement penché sur le cas des autres personnes emprisonnées. Au terme du processus judiciaire, seulement treize personnes ont été condamnées pour appartenance au FLQ et complicité avec les ravisseurs. Leurs noms ne figurent pas sur notre monument. À l'inverse, la liste complète des personnes arrêtées n'ayant jamais été rendue publique, plus d'une centaine de noms qui mériteraient d'y être gravés n'y sont pas.

Aussi, le lieutenant Julien Giguère, qui dirigea le service du renseignement de l'escouade anti-terroriste de la Sûreté Provinciale, a confirmé à l'émission *Tout le monde en parlait* du 24 septembre dernier que la police connaissait les felquistes par leur nom, mais ne les a pas arrêtés parce qu'elle voulait les maintenir sous filature. La quasi-totalité des personnes emprisonnées l'ont donc été justement parce qu'ils n'étaient pas felquistes. On sait aussi depuis l'émission de Radio-Canada *Enquêtes* du 14 octobre dernier que du 13 au 15 octobre 1970, la police de Montréal, *la Sûreté provinciale du Québec et la Gendarmerie royale du Canada, toutes trois réunies, n'étaient parvenues qu'à dresser une liste d'une soixantaine de suspects* (*dixit* Julien Giguère). Voulant sauver la face en procédant à un nombre d'arrestations proportionnel aux pouvoirs démesurés que lui conférait la Loi sur les mesures de guerre, la GRC a alors décidé d'y ajouter sa vieille liste de centaines de personnes soupçonnées de « communisme ». Cette liste était issue d'un programme secret nommé PROFUNC, aux relents maccarthistes honteux, comme l'a révélé l'émission *Enquêtes* de Radio-Canada, le 14 octobre.

Me Amyot affirme également que *les personnes injustement incarcérées ont toutes eu droit à une compensation de l'État québécois allant jusqu'à 30 000 $, en dollars de l'époque.* Dans les faits, ce montant correspond au maximum imposé au Protecteur du citoyen, et cette importante somme (172 000 $ en dollars d'aujourd'hui) n'a été accordée à personne. Le journaliste Jean-François Nadeau a en effet rappelé les travaux de l'historienne Manon Leroux (*Les silences d'Octobre,* VLB, 2002), expliquant qu'à l'époque, l'ombudsman Louis Marceau n'avait *obtenu au final que 400 $ pour chacune des 103 personnes considérées comme susceptibles de bénéficier d'une indemnité* (*Le Devoir,* 23 octobre 2010).

Me Amyot fait aussi dire à René Lévesque, dans sa chronique du *Journal de Montréal* du 30 octobre 1970, que le recours à l'armée avait été *une bonne décision.* Ce qu'on lisait plutôt sous la plume du chef du PQ ce jour-là est : *L'armée occupe le Québec. C'est désagréable mais sans doute nécessaire aux moments de crise aiguë. Confondre ces renforts militaires avec l'odieuse Loi des mesures de guerre, qui est tout à fait autre chose, cela fait partie des astuces démagogiques dont M. Trudeau et son entourage démontrent couramment leur parfaite maîtrise…* Apparemment, rien n'a changé depuis, à cet égard.

Enfin, Me Amyot écrit que Bernard Landry, orateur lors de l'inauguration du monument, aurait antérieurement dit *qu'il était d'accord avec « toute la pensée » de Pierre Falardeau, lequel a toujours glorifié les terroristes felquistes comme des héros ou des victimes.* La vérité est toute autre. Le 21 juin 2009, au moment de la remise du Prix Pierre-Bourgault à Pierre Falardeau, M. Landry souligna avec humour ses divergences concernant justement la virulence et le niveau de langage de certaines déclarations du cinéaste, en lui disant : *Pierre, je pense à peu près comme toi sur à peu près tous les sujets, mais je ne le dis jamais de la même manière.* La façon de Me Amyot de détourner le sens de ces mots apparaît donc tout à fait malhonnête.

Bref, dans leur défense acharnée de l'indéfendable, MM. Tetley et Amyot ont tout faux. Et alors que *Le Devoir* publia de nombreuses répliques aux tromperies de Me Amyot, *La Presse* tarda longuement avant de n'en publier qu'une seule, celle de son ex-journaliste Gilles Paquin, lui-même détenu injustement en 1970. Comme quoi lorsqu'il est question d'unité canadienne, il semble que l'aveuglement de certains soit sans limite.

•••



Serge Ménard, député du Bloc québécois et porte-parole en matière de justice, a souligné l'aspect juridique sans précédent de la Loi sur les mesures de guerre. (Photo : Annick Gagnon)



Andrée Ferretti, ancienne vice-présidente du RIN, qui fut emprisonnée 51 jours pendant la crise d'octobre. (Photo : Joël Lemay)



Alain Chartrand, fils du syndicaliste Michel Chartrand qui passa quatre longs mois en prison suite à son arrestation en octobre 1970. (Photo : Benoît Pelosse)



Mario Beaulieu, président de la Société Saint-Jean-Baptiste. (Photo : Mathieu Breton)



De gauche à droite : Jacques Martin (membre de la section Jean-Olivier-Chénier) qui a joué un rôle important dans le mise en place du montage financier du monument, le peintre et sculpteur Marcel Barbeau à qui l'on doit l'œuvre intitulée « Liberté » qui surplombe le monument, et Ninon Gauthier, épouse de l'artiste et historienne de l'art qui présenta l'œuvre en conclusion de la cérémonie. (Photo : gracieuseté de l'artiste)



Daniel Waterlot, vice-président de la Fondation Octobre 70. (Photo : Joël Lemay)



Le Dr Serge Mongeau, a témoigné de ses huit jours en prison. (Photo : Mathieu Breton)



Bernard Landry a fait un ardent plaidoyer en faveur de la souveraineté. (Photo : Mathieu Breton)



Des centaines de personnes ont répondu à l'invitation de la Fondation Octobre 1970 et de la SSJB. (Photo : Mathieu Breton)

Le monde des médias face au pouvoir de la finance

Par Rachid Bandou

Le monde des médias qui a évolué au fil des ans avec l'évolution des technologies a, à notre époque, pénétré presque tous les foyers de la planète en s'accaparant un grand espace dans la vie privée des gens.

Nous assistons aujourd'hui à une rapide circulation de l'information à travers les quatre coins du monde et tout événement qui survient dans un continent est vite vécu dans l'autre.

Mais est-ce qu'un tel progrès va dans la direction souhaitée par l'intelligence et la réflexion humaines? Des experts et analystes dans le domaine du média visuel, par exemple, disent malheureusement que non et vont même jusqu'à tirer la sonnette d'alarme pour alerter l'opinion publique internationale sur les dangers que représentent les contenus des programmes et productions proposés aux différents publics. Des dangers qui menacent notre culture, notre réflexion et qui insultent même notre intelligence.

Nous assistons aujourd'hui à des émissions de niveau intellectuel affligeant qui s'offrent sur le petit écran aux fans de programmes de divertissement. Pour les mordus de nouvelles de qualité, l'information qui leur est servie semble être plutôt de la communication-spectacle manipulée et récupérée au profit des intérêts de la sphère économique. La vision qui s'est industrialisée a généré une industrie des sens qui se construit sur le dos du téléspectateur au regard amateur, grande victime de la situation. Ce regard qui ne voit rien sombre ainsi dans la cécité totale.

Pensons également à la façon dont nous sont présentés au Québec les contenus de divers gros calibres de la presse à l'ère de la convergence et de la concentration menées tous azimuts par les patrons de l'information.

Une ère où la richesse et la diversité de l'information peinent à se faire une place et, tel que déjà rapporté par *La Grande Époque,* où la liberté d'expression est muselée. La sphère journalistique est ainsi réduite à une marchandise.

Cette situation est d'ailleurs dénoncée par des organisations et milieux syndicaux chez nous et ailleurs dans le monde.

Quelques titres parmi les plus vendus à Montréal, propriétés des empires de la finance, consacrent quotidiennement de larges espaces à de la publicité, où prévalent celles des secteurs automobile et de l'immobilier et autres informations destinées au monde des affaires. Des enquêtes, chroniques et de l'information superficielle complètent les maigres espaces restants. Cette dernière étant pauvre, car axée surtout sur les faits divers, n'améliore en rien, une fois parcourue, la culture du lecteur. Une information qui n'est point de l'information éducative.

Les médias écrits et visuels dépendent donc aujourd'hui du nombre de tirage, de l'indice d'écoute et de l'économie de marché. Chez ceux dont l'esprit critique n'a pas été totalement affecté, cette situation provoque malheureusement une méfiance criante à l'égard de tout ce qui symbolise le média et de tous ceux qui gravitent autour, particulièrement les gens d'affaires.

Toutefois, l'espoir reste permis avec l'apparition de quelques quotidiens et hebdomadaires, gratuits ou payants, d'ici et d'ailleurs et de nouveaux réseaux de communication internationaux qui s'élargissent à l'informatique et autres secteurs. Mettre ces nouveautés au profit de notre culture générale et de la créativité humaine serait sans doute, en matière d'information et de production visuelle, le meilleur service à rendre aux Québécois et… à l'humanité.

•••

La Loi 101

À l'occasion du lancement du livre *Félix Leclerc, poète national* (Édition Vaudreuil) de Marcel Brouillard et Huguette Brun, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal tient à souligner l'apport gigantesque qu'a rendu au rayonnement et à la cause du Québec français, ce géant qu'a été Félix.

Honoré par la SSJB de Montréal en 1975 par le prix Calixa-Lavallée, remis pour l'excellence de sa carrière musicale, Félix Leclerc a été de tous les combats pour le français et l'indépendance. Peu de temps avant de nous quitter, en 1988, il offrait le poème *La Loi 101* pour le Mouvement Québec français, qui demeure aujourd'hui d'une actualité saisissante et dont voici un extrait :



Nous avions la Loi 101 comme protection et survie.
Où est-elle rendue ?
La Loi 101 reconnaissait le français
la seule langue officielle au Québec,
comme la langue américaine est reconnue
la seule langue officielle aux États-Unis,
(ce qui ne les empêche pas d'en parler 5).

La Loi 101 criait aux deux Amériques
ce qu'on leur cachait depuis des siècles,
qu'une Nouvelle-France existait à leur porte.

La Loi 101 disait à l'univers que les Québécois
étaient l'un des deux peuples fondateurs du Canada.

La Loi 101 me faisait marcher librement et partout
dans le Québec, comme si j'avais été chez moi.

La Loi 101 disait à l'immigrant
arrivant ici en terre d'accueil,
que le français était la langue du Québec
contrairement à ce que la propagande d'Ottawa
leur avait appris avant leur départ,
que nous étions tous anglais.

Afficher et parler notre langue à l'usine, à l'école,
à la douane, au restaurant, au forum, au magasin, partout,
était une affaire entendue et acceptée
par la minorité anglaise du Québec,
qui avait fini par comprendre
qu'enfin décolonisés, nous avions une langue maternelle,
et surtout que nous apportions, (parce que différents)
une richesse incalculable au Canada entier.
Hélas,
il aura fallu que quelques arrivistes,
Canadiens-français de surcroît,
vendent pour un plat de lentilles (de votes)
notre droit d'aînesse en Amérique.

Est-ce que tout serait à recommencer
à cause de quelques magasiniers
qui échangent
trafiquent
vendent
trois siècles d'histoire
pour quelques heures de pouvoir?
… et la lutte continue,
pour un Québec français.

Félix Leclerc



Invitation à la grande fête du drapeau du Québec !

Le 21 janvier 1948, le fleurdelisé remplaçait l'« Union Jack » britannique comme drapeau national du Québec et s'élevait pour la première fois au-dessus du Parlement. Soixante-trois ans plus tard, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vous invite à venir en grand nombre célébrer le drapeau du Québec.

Les festivités se dérouleront en deux temps. La première activité aura lieu le dimanche 16 janvier 2011 et la seconde se tiendra le jour du Drapeau, soit le vendredi 21 janvier 2011.

Dimanche 16 janvier 2011 : grand défilé d'automobiles
Veuillez arriver à l'avance pour placer les voitures et les décorer. Rendez-vous à 10 h 30 au Complexe Pierre-Dansereau de l'UQAM (2020, rue Saint-Urbain, au sud de la rue Sherbrooke Ouest, tout près du siège social de la Société).

Vendredi 21 janvier 2011 : promotion du drapeau dans les transports en commun
Remise de drapeaux et de feuillets informatifs à l'entrée de nombreuses stations de métro. Rendez-vous à 11 h à la Maison Ludger-Duvernay (82, rue Sherbrooke Ouest).

Plus de renseignements sur ssjb.com.
Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous dès maintenant auprès de M[me] Jacinthe Béliveau au 514-843-8851, ou par courriel à l'adresse reception@ssjb.com.

Des milliers de manifestants en colère contre le bâillon et la loi sur les écoles passerelles

par Élaine Des Lauriers


Les milliers de manifestants devant le bureau du premier ministre Jean Charest. (Photo : Mathieu Breton)

Le 18 octobre dernier, des milliers de manifestants ont bravé le froid pour exprimer leur colère face au bâillon et au projet de loi sur les écoles passerelles du gouvernement liberal. La manifestation-spectacle de la Coalition contre le projet de loi 103 (devenu Loi 115) s'est tenue devant les bureaux montréalais du premier ministre Charest, soit au même endroit où avait eu lieu la célèbre manifestation « McGill français ».

Cet événement est la plus importante manifestation pour le français à se tenir depuis une vingtaine d'années. Elle faisait suite au grand rassemblement du Centre Pierre-Charbonneau qui avait été organisé le 18 septembre dernier et qui avait attiré plus de 3000 personnes sans compter plusieurs centaines qui n'ont pu assister au spectacle faute de places.

Plusieurs représentantes et représentants de la Coalition contre le projet de loi 103 étaient présents à cette manifestation, parmi lesquels on retrouvait des artistes, des syndicalistes et des groupes de défense du français. Entre autres, Daniel Boucher, Julien Poulin, Claude Gauthier, Denis Trudel, Yves Beauchemin, Mario Beaulieu, Réjean Parent, Claudette Carbonneau, Françoise David, Jean Dorion et Jean-Paul Perreault ont participé à l'événement. Leurs discours enflammés et leurs prestations enlevantes ont soulevé la foule.

Le nombre impressionnant de manifestants qui sont venus, malgré le froid, en ce jour de semaine n'a cependant pas empêché le gouvernement libéral d'imposer sa Loi 115 le lendemain.

La Coalition poursuivra son travail de sensibilisation auprès de la population. Ce rassemblement n'est donc que le début d'une vaste campagne pour le français qui s'engage à travers le Québec. *Au moment où les francophones sont devenus minoritaires à Montréal et où toutes les études prévisionnelles indiquent un déclin rapide du français dans la région métropolitaine et, à plus long terme, dans tout le Québec, il devient urgent que la population et tous les organismes de la société civile se mobilisent autour de l'objectif de faire du français la véritable langue commune au Québec. Les libéraux peuvent passer le bâillon à l'Assemblée nationale, mais ils ne pourront pas nous bâillonner dans la rue ! Comptez sur nous !,* a promis Mario Beaulieu, président de la SSJB et initiateur de la Coalition.

•••


Denis Trudel, porte-parole du MMF. (Photo : Mathieu Breton)

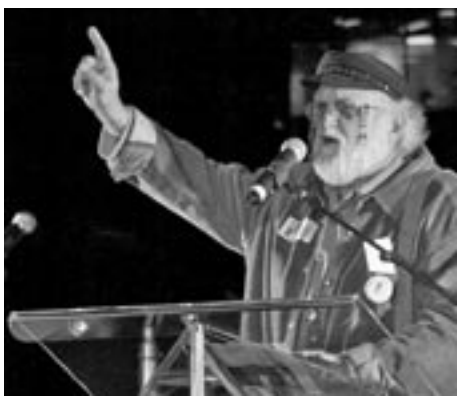

Gérald Larose, président du Conseil de la souveraineté du Québec. (Photo : Mathieu Breton)


(Photo : Mathieu Breton)



Le comédien Julien Poulin entouré de quelques uns des membres de la Coalition contre la loi 103. (Photo : Mathieu Breton)


Mario Beaulieu (Photo : Mathieu Breton)


Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français. (Photo : Mathieu Breton)


Un allié précieux, le chanteur Daniel Boucher. (Photo : Mathieu Breton)


Jean Dorion, député du Bloc québécois. (Photo : Mathieu Breton)


Françoise David, porte-parole de Québec solidaire. (Photo : Mathieu Breton)


Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec. (Photo : Mathieu Breton)


Claudette Carbonneau, présidente de la CSN. (Photo : Mathieu Breton)

Un don ou un legs testamentaire

à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous aidera à poursuivre encore mieux notre combat!

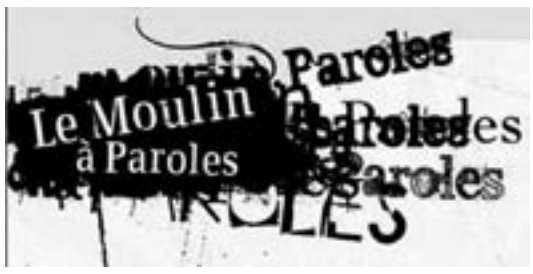
Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette au 514-843-8851

FLORILÈGE CULTUREL

Cette chronique n'a aucune prétention, si ce n'est de vous signaler des livres, sorties ou disques susceptibles de combler vos attentes.

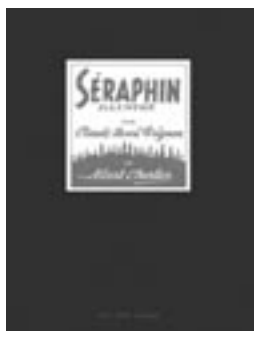
À LIRE

Le Moulin à paroles



Au total, les achats effectués lors du dernier Salon du livre de Montréal m'auront coûté une beurrée, mais ils en valaient la peine. Le premier, intitulé ***Sous haute surveillance, le Moulin à paroles*** (L'instant scène, 2010), est un bijou pour les yeux et un merveilleux album. Il relate cet événement majeur, tenu en septembre 2009 sur les plaines d'Abraham, afin de souligner l'histoire du Québec par la lecture publique d'une centaine de textes par des personnalités provenant des milieux artistique, syndical ou politique. Quiconque aura assisté, ne serait-ce que quelques heures, ou, mieux encore, passé la nuit sur les lieux, en conservera un souvenir impérissable. Une collègue de bureau y était avec son copain et lorsqu'elle a feuilleté mon exemplaire du livre, ses yeux se sont embués de larmes, tellement l'événement l'avait marquée. Et si je précise que cette collègue n'a pas trente ans et qu'elle est d'origine vietnamienne, vous serez en mesure de vous imaginer toute la magie qui se dégageait des lieux, alors même que les radios-poubelles de Québec et nos adversaires politiques se déchaînaient de hargne sur le dos des organisateurs. Cette journée-là, c'est Montcalm qui remporta la victoire contre Wolfe.

Albert Chartier



Je n'ai pu résister à l'envie de me procurer ce ***Séraphin illustré par Albert Chartier*** (Les 400 coups, 2010). Non pas que l'histoire de l'avare des *Pays d'en haut* m'interpelle quelque part, puisque je suis tout le contraire d'un Séraphin Poudrier, mais parce que les dessins de Chartier (1912-2004) me ramenaient aux années soixante, quand j'allais chez mon grand-père Onésime (tiens, c'était également le prénom d'un personnage créé par Chartier) et que je feuilletais le *Bulletin des agriculteurs,* où se retrouvaient les planches de cette bande dessinée adaptée du roman de Claude-Henri Grignon. Dans l'introduction du livre, on évoque la rumeur voulant qu'au départ Grignon ait approché Morris, l'auteur de Lucky Luke, pour réaliser cette adaptation. Vous vous imaginez d'ici notre Donalda nationale ressembler à Calamity Jane !

Tristan Demers



Pour rester dans le neuvième art, je ne saurais trop vous recommander ***Tintin et le Québec*** que nous a concocté Tristan Demers (Hurtubise, 2010). Là encore, ce livre me ramène à ma prime jeunesse, lorsque je lisais religieusement (le mot aussi est d'époque) l'hebdomadaire *Tintin.* Ce volume, d'un format et d'une facture semblables aux albums de Tintin et Milou, démontre la présence de l'univers d'Hergé au cœur de la révolution tranquille. On feuillette ce livre avec délectation, surpris à l'occasion que tant de liens nous rattachent au jeune reporter du *Petit vingtième.* Mais l'ouvrage ne s'adresse pas qu'aux enfants ou aux tintinophiles, sachez que Tintin s'adresse aux 7 à 77 ans. Il me reste encore vingt ans de bonheur devant moi ! Et vous ?

Raôul Duguay



Quel parcours foisonnant que celui de Raôul Duguay ! Dans ses écrits politiques – mais aussi littéraires – qui s'échelonnent sur quarante-cinq ans et qu'il nous présente sous le titre ***Kébèk – Miroirs et mémoires*** (Éditions du Québécois, 2010), Duguay privilégie trois axes auxquels il est toujours resté fidèle: la protection de la langue française, le respect de l'environnement et l'avènement de la souveraineté. Duguay sème avec ce bouquin quelques chansons, dont l'incontournable « Bitt à Tibi », des poèmes à profusion, des hommages aussi (à Hélène Pedneault), des textes d'investiture, car Raôul ne fut pas que Rhinocéros sous la cape du docteur Ferron, il se présenta aussi pour le Parti Québécois… et l'on aura bien raison de se désoler que l'électorat lui ait préféré un fédéraliste sans rime ni raison.

À VOIR

Maison André-Lamarre

La Société d'histoire de Longueuil présente jusqu'au 28 février 2011 une exposition sur les Patriotes. Cela se passe à la Maison André-Lamarre, construite vers 1740 et située au 255, rue Saint-Charles Est. Les heures d'ouverture sont de 9 heures à 15 heures du mardi au jeudi, mais on peut aussi s'y rendre la fin de semaine, à la condition de communiquer au préalable avec la SHL (téléphone : 450-674-0349). Site Internet : societedhistoirelongueuil.qc.ca

À ÉCOUTER

Gilles Vigneault



Devant la pléthore de disques offerts (encore que l'avalanche serait un terme plus approprié pour cette saison), il est superflu d'en suggérer un en particulier, mais je ne suis pas à une contradiction près. Je vous recommande donc cette compilation des années soixante de Gilles Vigneault. Le poète de Natashquan propose en effet dix-sept chansons qui furent autant de succès, mais remasterisées pour les années 2010. Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici quelques titres : *Quand vous mourrez de nos amours, J'ai pour toi un lac, Les gens de mon pays*… Allez, suffit la nomenclature, courez vous le procurer !

Jean-Pierre Durand

Gérard Laframboise : un grand militant 1927-2010

Un de nos membres bien connu, Gérard Laframboise, est décédé le 2 novembre dernier. Nous vous présentons aujourd'hui le vibrant hommage que la section Doris-Luissier avait fait à son militantisme politique et social afin de faire connaître un peu plus cet homme qui a milité pour la cause jusqu'à la toute fin de sa vie. À tous ceux qui l'ont aimé et à qui il manquera, la Société Saint-Jean-Baptiste et la section Doris-Lussier offrent leurs plus sincères condoléances.



Tout au long de sa vie, Gérard Laframboise a cru dans les capacités de ses compatriotes de se prendre en main, à tous points de vue, et il y a travaillé sans relâche. Il a même espéré l'indépendance du Québec suffisamment pour entreprendre ses fameuses marches Montréal-Québec, par le chemin du Roy, une tradition qu'il a maintenue pendant plusieurs années.

Gérard était de la race des bâtisseurs : il savait oser. Issu de milieu ouvrier, il a entrepris, à 50 ans, un baccalauréat en Sciences juridiques à l'UQÀM... et l'a réussi !

Il débordait d'idées et a réalisé une œuvre sociale variée. L'un de ses plus grands fleurons est sans doute d'avoir été à l'origine de la fondation de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud, qui atteint maintenant plus de 5000 membres. Gérard croyait aux vertus de la solidarité sociale. En plus de mettre sur pied le Comité des Citoyens de Saint-Philippe ainsi que le Comité des Patriotes de Saint-Philippe, il y a fait ériger le monument aux Patriotes, devant la Mairie, et il a initié une messe commémorative en l'honneur des Patriotes qui, depuis, est célébrée chaque année.

Passionné d'histoire, il a lutté pour l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire. Aussi, ses nombreuses expositions de tableaux historiques, un peu partout au Québec, ont contribué à faire connaître les grands personnages de la France et de la Nouvelle-France. Ses recherches historiques l'ont mené à Paris à deux reprises pour honorer l'un de nos patriotes exécuté au Pied-du-Courant, Charles Hindenlang. En 2006, il se rendit à Cuba pour commémorer le décès d'Iberville à La Havane et se recueillir sur sa tombe.

Notre homme a travaillé sur tous les fronts. Il a créé un calendrier à thème historique, organisé ses déjeuners-causeries du dimanche, fondé son journal *La nation,* mis sur pied la tradition des fameux défilés de la Fête nationale à Saint-Hubert ... Gérard manifestait une ténacité exemplaire ! « Faut pas lâcher! » était son *leitmotiv.* Un petit côté spécial de notre ami : à chaque rencontre, il avait toujours, toujours, une pétition à nous faire signer ! Sur une note humoristique : on peut presque faire le pari qu'à notre arrivée dans l'au-delà, nous serons accueillis par Gérard qui nous attendra, une pétition à la main! Il y aura sûrement des choses à améliorer là-haut et... la démocratie, ça doit bien avoir un petit quelque chose de divin !

Citoyen engagé et passionné de justice sociale, Gérard est resté fidèle à son idéal jusqu'au bout : rendre ses compatriotes plus libres, plus conscients de leur valeur et de leur capacité de décider pour eux-mêmes.

Bravo et merci, Gérard, pour le témoignage de ta vie,

Les membres de la section Doris-Lussier

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



Mgr Alexandre-Antonin TACHÉ (1823-1894)

Alexandre-Antonin Taché a été prêtre oblat, missionnaire, archevêque, homme politique et auteur. Il est né le 23 juillet 1823 à Fraserville (Rivière-du-Loup) et décédé le 22 juin 1894 à Saint-Boniface au Manitoba. Sa carrière ecclésiastique et politique est remarquable et son œuvre missionnaire est une réussite. Par contre, en politique, le succès n'est pas à son comble. Ardent défenseur des droits de la population métisse et francophone du Manitoba, son rêve politique de faciliter l'établissement dans l'Ouest canadien, surtout au Manitoba, d'une communauté où catholiques et francophones auraient la possibilité de s'épanouir librement ne s'est pas pleinement concrétisé.

Actif dans les négociations de la rébellion de la rivière Rouge en 1870, auprès de Georges-Étienne Cartier, Macdonald et Louis Riel, il ne soutiendra pas celle de 1885, la considérant comme illégitime. À tort, et cela, l'avenir le dira. Il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour obtenir la grâce de Riel, mais en vain.

En 1890, le gouvernement de Thomas Greenway fait adopter deux projets de loi qui restructurent le département de l'Éducation et abolissent le système d'enseignement public catholique et protestant au Manitoba. Ces mesures soulèvent l'ire des catholiques, tant anglophones que francophones. N'ayant pas réussi à persuader le lieutenant-gouverneur Schultz de ne pas sanctionner cette législation scolaire dont la constitutionnalité est douteuse – de fait, Schultz lui-même ne l'a d'ailleurs sanctionnée que contraint par Macdonald – Mgr Taché, dont la santé ne cesse de se détériorer, prend la tête du mouvement de résistance et demeurera jusqu'à sa mort celui qui, dans le camp catholique, décide de la stratégie à suivre. Il en sera le leader et demeurera actif jusqu'à son décès en 1894.

Sources : Laurens, Lionel ; *Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1924-1997),* p. 28. Dictionnaire biographique du Canada en ligne.

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

Commémoration du jour du Souvenir

par Agathe Boyer



Novembre 1918. Onzième heure du 11e jour du 11e mois. Cette date restera à jamais dans les annales. À cet instant précis, à bord du « wagon de l'armistice » en France, la signature de l'armistice changeait le cours de l'histoire et mettait fin à la Première Guerre mondiale. Cette guerre de quatre ans et trois mois a fait plus de 18 millions de morts et des millions de militaires survivants, mais mutilés ou invalides. Quatre-vingt-douze ans plus tard, le monde entier continue de souligner ce grand jour. Peu importe où l'on se trouve dans le monde à cet instant, les gens rendent hommage aux militaires tombés au front pour la liberté lors des deux guerres mondiales.

Édition 2010 du jour du Souvenir

Le 11 novembre dernier avait lieu la 13e édition de la cérémonie du jour du Souvenir organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dans le magnifique cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Inauguré il y a plus de 150 ans, ce dernier recèle un patrimoine historique important par les monuments funéraires devenus de véritables archives de pierre ou encore, par les ouvrages de commémoration dont le fameux Monument aux Patriotes. Depuis plus de dix ans, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal tient cette activité protocolaire au cénotaphe du cimetière Notre-Dame-des Neiges afin de souligner le sacrifice de nombreux Québécois et Québécoises lors des différents conflits et missions de paix dans le monde.

Le coquelicot, emblème de souvenirs éternels

Une centaine de personnes étaient réunies pour rendre hommage à nos anciens combattants. D'entrée de jeu, nous avons remis à chaque participant à la cérémonie un coquelicot et un dépliant. Chaque novembre, des coquelicots fleurissent sur les revers et cols de plus de la moitié de la population canadienne. Ils symbolisent l'engagement à ne jamais oublier les Canadiens morts à la guerre et dans les opérations militaires. Selon la Légion royale canadienne, le coquelicot signifie depuis 1921 *l'engagement visuel de ne jamais oublier tous les Canadiens qui sont morts à la guerre et dans les opérations militaires. Il signifie aussi à l'échelle internationale un symbole de réminiscence collective .*

Le lien établi entre le coquelicot et les guerriers décédés ne date pas d'hier. Au temps de Napoléon, au 19e siècle en France, des fleurs rouge sang poussaient déjà sur les tombes des soldats. Cependant, la symbolique actuelle de cette anémone rouge vient du lieutenant-colonel John McCrae, officier médical canadien durant la Première Guerre mondiale. En mai 1915, au lendemain du décès d'un proche compagnon soldat, John McCrae griffonne sur un bout de papier son poème *Les cimetières flamands* (traduit de *In Flanders Fields*). Les 15 lignes font référence au champ d'honneur, à la crainte des morts d'être oubliés à tout jamais et à la peur que leur décès ne représente rien aux yeux du monde. Le lieutenant-colonel McCrae parle entre autres des coquelicots sauvages, poussant au milieu des croix en bois et représentant les tombes improvisées. Depuis ce temps, porter le coquelicot en guise de souvenir est devenu la réponse aux craintes des guerriers disparus au combat. On peut lire le poème du lieutenant-colonel McCrae sur le site legion.ca, section *Campagne du coquelicot.*

Des personnalités politiques et consulaires à la cérémonie québécoise annuelle du jour du Souvenir

Plusieurs personnalités politiques et représentants consulaires ont assisté à la cérémonie cette année. Un hommage posthume a été rendu à M. Marcel Robidas, ancien maire de Longueuil et grand militant de la SSJB, qui a participé à la campagne de libération de la Belgique et de l'Allemagne en 1945, alors qu'il faisait partie des Fusiliers Mont-Royal. Il fut médaillé du jour du Souvenir de la SSJB et Médaillé d'Argent du Mouvement national des Québécoises et des Québécois. Plusieurs membres de sa famille ainsi que son épouse ont participé à la cérémonie. Au nom de l'Assemblée nationale du Québec, M. Scott McKay a remis la médaille de cette institution aux vétérans suivants : M. Alexandre Doucette, M. Roger Lalonde, M. Pierre Marceau, M. Luc Charron, M. Marcel Champagne, M. Alphonse Martel et M. Armand Crevier. M. Raymond Archambault a animé la cérémonie avec rigueur et sobriété comme le veut la circonstance. M. Michel Bissonnet, membre du comité exécutif à la Ville de Montréal, et le président général de la SSJB, M. Mario Beaulieu, ont également pris la parole. Des représentants consulaires ont aussi participé à la cérémonie, dont la consule générale adjointe de France, le Consul aux affaires publiques des États-Unis, le Consul général de Grèce, le Consul général d'Italie et un consul de Russie.

Montréal se souvient

Minute de silence, son du clairon, la cérémonie était somme toute simple, mais remplie d'émotions. Entourés de drapeaux des quatre coins du monde, dont plusieurs du Québec, les représentants consulaires ont notamment déposés des tributs floraux au pied du monument commémoratif « Je me souviens 1910-1930 ». Soulignons que le dernier vétéran canadien de la Première Guerre mondiale, John Badcock, est décédé à l'âge de 109 ans le 19 février 2010.

Les membres du Comité du 11 novembre* remercient les députés de l'Assemblée nationale du Québec et de la Chambre des communes pour leur soutien financier contribuant ainsi au succès de la commémoration.

•••

Sources :
Journal *Les Versants,* 10 novembre 2010 et site Internet de la SSJB.

*Membres du comité du jour du Souvenir : Agathe Boyer, Marcel Henry, Benoît Parent, Claude G. Charron, Jeannine Charron, Jacinthe Béliveau.


L'émotion était palpable parmi les membres de l'assistance. (Photo: Marie-Christine Lalonde)




Le maître de cérémonie, Raymond Archambault, serre la main d'un des sept récipiendaires de la médaille de l'Assemblée nationale. (Photo: Marie-Christine Lalonde)


Peter Martin, consul aux affaires publiques des États-Unis à Montréal; Scott McKay, représentant de l'Assemblée nationale; Mario Beaulieu, président de la SSJB, Bernard Bigras, représentant du Bloc Québécois; M. Koutchenkov, représentant de la circonscription d'Outremont. (Photo: Marie-Christine Lalonde)


De gauche à droite : Mme Lucille Lalonde, son fils Marc, Roger Lalonde vétéran de la IIe Grande guerre et Mario Beaulieu. (Photo: Marie-Christine Lalonde)

Gilles Laporte, Patriote de l'année 2010–2011

Le Patriote vous présente le discours d'acceptation du titre de Patriote de l'année prononcé le 12 novembre dernier à la maison Ludger-Duvernay devant une salle comble. Ce discours enflammé a captivé l'assistance du début jusqu'à la fin. Ne voulant rien couper dans ce texte qui donne une grande place à l'histoire, nous vous le présentons en deux parties. La seconde paraîtra dans notre édition de mars 2011.


(Photo : Mathieu Breton)

Soyez les bienvenus à la Maison Ludger-Duvernay.

Sentez-vous comme moi à quel point l'histoire suinte de toutes parts autour de nous? Imaginez, la Société Saint-Jean-Baptiste, celle-là même fondée par les patriotes en 1834, instigatrice de tant d'institutions, de la Fête nationale au Prêt d'honneur, en passant par la croix sur le Mont-Royal ! À commencer par le portrait du fondateur, Ludger Duvernay, juste derrière moi; et tous ces présidents successifs, illustrés dans les vitraux. Cette ambiance me pèse autant qu'elle m'enchante chaque fois que j'y entre, comme le rappel d'une responsabilité nationale. C'est vous dire combien m'accable l'insigne honneur qui m'est accordé aujourd'hui. J'aime terriblement mon pays, ses habitants et leur histoire, mais je n'ai guère d'autre mérite. Historien du Québec en plus, c'est dire combien je sais l'étendue de la carrière de chacun des lauréats qui m'ont précédé à titre de patriote de l'année. C'est donc dire à quel point leur compagnie me paraît disproportionnée, presque insoutenable.

Je dois confier que j'ai d'abord refusé ce titre, puisque je suis évidemment dépourvu de la visibilité médiatique qui, de nos jours, permet seule de porter un message jusqu'au cœur du grand public. Puis je suis retourné voir la liste des récipiendaires, les précédents Patriotes de l'année. J'y ai vu de grands hommes d'État, des créateurs, des chefs syndicaux, des journalistes, mais… mais, pas d'enseignant, pas de prof…

- Marcel Chaput, père de l'indépendance moderne
- Jean Duceppe, patriote des artistes
- Camille Laurin, patriote de la langue française
- Georges Aubin, patriote de l'histoire
- Luck Mervil, patriote de la chanson
- Bernard Landry, patriote de l'économie d'un Québec souverain
- Loco Locass, patriotes de la poésie
- Pierre Falardeau, patriote tous azimuts
- Hélène Pedneault, patriote de la cause féminine

Or, le métier le plus important, essentiel, pour que naquit l'étincelle chez chacune de ces personnalités exceptionnelles, il ne figurait pas dans la liste.
Je serai donc le patriote de l'éducation !
Un honneur que je tiens à partager avec tous les enseignants d'histoire du Québec, en particulier avec ceux qui sont ici ce soir.



Les colonnes du temple : la langue et l'histoire

En marge du sempiternel débat sur la meilleure voie à suivre en vue de notre grand rendez-vous avec l'Histoire, je suis heureux que la Société Saint-Jean-Baptiste voit en attendant à préserver les ferments de notre identité nationale : la langue bien sûr, mais aussi l'histoire, ce corps de valeurs et de faits qui soudent le sentiment d'appartenance autour d'une mémoire commune.

Or, comment mieux rappeler le rôle clé de la préservation de notre langue et la promotion de notre histoire que de faire un petit rappel sur 1839 et le rapport Durham. De Durham et son rapport on a dit beaucoup de choses, mais une essentielle semble parfois nous échapper :

- *C'est pour les tirer de leur infériorité que je veux donner aux Canadiens notre caractère anglais.*
- *Je le désire pour l'avantage des jeunes instruits que la différence du langage et des usages sépare du vaste Empire auquel elles appartiennent.*
- *Je désire plus encore l'assimilation pour l'avantage des classes inférieures. S'ils essaient d'améliorer leur condition, en rayonnant aux alentours, ces gens se trouveront nécessairement de plus en plus mêlés à une population anglaise ; s'ils préfèrent demeurer sur place, la plupart devront servir d'hommes de peine aux industriels anglais.*

Cette condescendance colonialiste ne doit pas masquer le fait que Durham considérait vraiment faire une proposition généreuse au peuple québécois en lui offrant l'identité et la langue anglaises. C'est là essentiel pour rappeler à quel point depuis une partie de notre élite s'est laissée séduire par ce miroir aux alouettes consistant à joindre la civilisation anglo-saxonne, riche et apparemment promise à un jour dominer tout le monde développé. Depuis, le destin de notre collectivité demeure et demeurera toujours un fil tendu au-dessus de l'abîme.

J'aime comparer l'aire culturelle du Québec à une patinoire de hockey. Pendant que les collaborateurs du régime fédéral font des vrilles et des doubles saltos arrières à Ottawa et à Québec, prétendant que la glace est excellente et que ni notre langue ni notre identité ne sont menacées, les résistants, ceux-là conscients de la fragilité de notre position, s'échinent pendant ce temps à passer la gratte et à tasser la neige parce qu'ils savent, eux, que la patinoire rétrécit continuellement. Parmi eux, les artistes, les comédiens, ceux aux devants de la scène de la lutte contre l'assimilation et l'acculturation. Ces artistes d'ailleurs si nombreux et de bon droit parmi les Patriotes de l'année. Parler français reste et demeurera toujours un geste militant, dont nous payons tous collectivement le prix, mais que nous choisissons quand même de léguer à nos enfants. Ils me font rire ceux qui prétendent que le français n'est pas en danger. Notre langue sera toujours menacée, pour la simple raison qu'il y aura toujours un prix à payer pour la parler; un prix que certains dédaignent à payer, au nom de l'efficacité, au nom de la rentabilité ou au nom de la mansuétude multiculturelle. Parler français est même un geste effronté. Ceux qui croient pourtant qu'on peut baisser la garde se bernent lourdement car le chant de sirène de lord Durham résonne plus que jamais en 2010.

Est-ce à dire que parler français n'est pas rentable ?
Et c'est là qu'on attrape Durham. En Amérique du Nord, il y a deux endroits pour les productions publicitaires : Los Angeles et Montréal, parce qu'il y a ici un satané peuple qui n'aime pas les publicités traduites et qui tient trop à ses vedettes locales. Le fait français est donc responsable de la toute première industrie québécoise, celle des communications. Alors que le Canada anglais se contente, béat, de la culture américaine, notre pied de nez à lord Durham rapporte des milliards à l'économie du Québec dans les domaines de la télévision, de la radio, d'Internet, des magazines, du cinéma, parce qu'il y a ici un peuple fier et capricieux qui n'accepte pas le prêt-à-penser que lui balance la *world culture*. Reste que, depuis, la sentence de Durham et le tic tac de l'assimilation résonnent en sourdine à l'arrière de notre vie nationale. Depuis, guère que deux attitudes possibles : résister au nom de valeurs dignes d'être préservées, ou collaborer au nom du cosmopolitanisme et du progrès, quitte à jeter au feu les racines de notre identité collective. Depuis 1840, notre élite est déchirée entre ces deux issues.

Rendons tout de même hommage à une première génération de collabos, celle des LaFontaine, Morin, Chauveau ainsi qu'à notre clergé, y compris ces vilains castors. plongés dans le régime de l'Union, ils devaient d'abord s'évertuer à sauver les meubles et assurer la survie nationale. J'ai encore de l'estime pour ces Canadiens français qui ont ensuite fait carrière à Ottawa au temps de Wilfrid Laurier, Louis-Olivier Taillon, Israël Tarte, Ils vivaient encore dans le mythe du pacte entre deux nations; sous l'impression que le fait français avait sa place dans un Canada bilingue. Je pardonne encore à Athanase David, Édouard Lacroix, T-D Bouchard — ce cher T-D Bouchard — : des humanistes épris de justice, qui avaient le cœur à gauche et qui ne voyaient pas que l'interventionnisme d'Ottawa durant la Guerre allait crisper le Québec et le livrer à Duplessis. Mais j'ai moins d'estime pour les fripouilles de l'après-guerre, les sous-fifres de Louis Saint-Laurent : ces Guy Favreault, Maurice Sauvé, Éric Kierans. Puis ces fats intellectuels à qui Pierre Elliott Trudeau allait s'empresser de donner sa caution morale : Marc Lalonde, André Ouellet, Jean-Luc Pépin, Yvon Charbonneau, Pierre Pettigrew, Stéphane Dion… Tous d'honorables ministres, couverts d'honneurs, dont la descendance garde précieusement les tableaux de famille. Des collabos certes, mais qui prétendront toujours avoir dignement représenté le Québec. Or, quelle est leur contribution tangible à l'avancement du Québec ? Nulle. Que reste-t-il de leur rêve d'un pays bilingue ? Rien. De leur héritage intellectuel ? Parfois beaucoup de bonne foi, mais en regard de l'Histoire, une contribution qui avoisine le néant. De toute façon, la cause est entendue pour mes étudiants : ils n'en (re)connaissent aucun.



D'ailleurs, où est le talent? Ça fait cinquante ans que toutes les femmes et les hommes marquants sont presque tous associés à l'affirmation du Québec et à la résistance à l'acculturation… Cinquante ans que tous les talents du Québec se rallient à la cause de l'indépendance. Regardez simplement la liste des Patriotes de l'année, Louis Laberge, Serge Turgeon, Jean-Claude Germain, Paul Piché. Gérald Larose, Yves Michaud, Pierre Falardeau, Georges Aubin, Bernard Landry, Hélène Pedneault. Quel aréopage de géants ! Cette liste supplante n'importe quelle Médaille du Gouverneur général, Fondation Molson ou Société royale du Canada. Et ça fait cinquante ans que ça dure. Même André Pratte doit reconnaître en éditorial que le talent politique au Québec se retrouve presque en entier aux côtés de la cause souverainiste et nullement dans le camp fédéraliste. Et Jean-François Lisée faisait récemment remarquer à quelles dérisoires créatures politiques nos leaders nationalistes ont eu à faire face en leur temps : quelqu'un se souvient-il de l'adversaire politique de René Lévesque durant les années 1980? Un certain Claude Ryan...
Qui faisait trembler un Jacques Parizeau dans les sondages ? Daniel Johnson… fils.
L'adversaire d'un Lucien Bouchard au Bloc québécois?… Jean Chrétien.
Et l'adversaire d'un Bernard Landry… Jean Charest, triste sire.
Des nains politiques, d'infimes contributions à l'histoire du Québec et, dans bon nombre de cas, une persistante odeur de corruption.

Or, qu'on ne s'y trompe pas, l'histoire s'écrit sous nos yeux et elle juge sans appel : ceux et celles qui ont laissé leur marque et dont l'action demeure digne d'intérêt sont pratiquement tous issus du clan nationaliste. C'est une question de talent, mais c'est aussi ça être dans le sens de l'histoire. Qu'on y pense, Robert Bourassa a été premier ministre du Québec pendant 14 ans et Jacques Parizeau pendant un an à peine. Or, une biographie de Robert Bourassa est sortie hier (11 novembre) — un excellent livre au demeurant — quant au livre de Jacques Parizeau, il roule depuis un an. Devinez lequel va se vendre le plus ! Bernard Landry a été premier ministre du Québec pendant deux ans. Un bilan législatif remarquable, équilibre budgétaire, la paix des Braves, le sauvetage de la Kenworth, la cité du Multimédia. Comparez un instant ce bilan aux sept années au pouvoir de Jean Charest… Grand bâtisseur auto-proclamé…

Au moment où je vous parle : MNQ, MSQ, SSJB, Libre marcheur, RPS, PI, Parti québécois, Bloc québécois, Québec solidaire : autant d'écuries de purs sangs, autant de pépinières, où les talents rivalisent, au point même de rivaliser au plan de l'intensité. J'entre à mon aise dans chacune de ces écuries. J'aime respirer le même air que ces militants qui piaffent en attendant notre prochain rendez-vous avec l'Histoire. Des idéalistes, diplômés comme jamais, animés d'une foi trempée. Ça travaille et ça milite sans compter, avec intelligence et à la fine pointe de la technologie.

Pendant ce temps, les fédéralistes ont du mal à trouver un candidat capable de nouer son nœud de cravate. Une belle collection de sans-talents dont la seule idée de génie a été un jour d'établir le lien entre le fédéralisme et leur promotion personnelle.

Quand j'enseigne l'histoire du Québec, je rappelle que la corruption politique est malheureusement un problème ancien au Québec, sauf quand les souverainistes sont au pouvoir, sauf quand René Levesque adopte la loi sur le financement des partis, sauf quand un parti et son chef se mettent à l'écoute de la population. Le parti libéral du Québec a toujours été financé par les grandes entreprises; il ne sait faire que ça, tout simplement parce qu'un authentique militant libéral, animé d'un idéal, porteur d'un projet de société pour le Québec, bien ça n'existe plus !

Gilles Laporte

Section Nicolas-Viel

Ahuntsic, Français et missionnaire laïc

Par Gaston Bergeron



Dans l'ordre habituel, Gonzalo Cruz, M. Beaulieu, Mario Beaulieu, président de la SSJB ; Lisette Lapointe, députée du Parti Québécois de Crémazie; Paul Authier, Johanne Beaulieu, Claude Desrosiers, Ronald Gareau. (Photo: Liette Denis)

Le 25 octobre dernier, la Section Nicolas-Viel de la Société Saint Jean-Baptiste de Montréal dévoilait une plaque apposée sur la face nord du monument érigé par la SSJB dans le parc Nicolas-Viel en 1915.

Le dévoilement a eu lieu et présence, notamment, de Madame Lisette Lapointe, députée de Crémazie ; M. Mario Beaulieu, président de la SSJBM ; M. Réjean-Paul Forget, représentant Madame Maria Mourani, députée d'Ahuntsic et M. Louis de Kinder, ancien président de la section locale de la SSJB et historien participant aux recherches sur ce sujet.

Madame Lapointe et Monsieur Beaulieu ont souligné le travail de notre section locale, l'importance de le diffuser et d'assurer une mise à jour de nos connaissances. Monsieur Beaulieu a rappelé que la SSJB a soutenu la mise sur pied d'une coalition pour l'enseignement de l'histoire du Québec et qu'une des Fondations qui lui sont apparentées a soutenu la création d'une chaire universitaire, la Chaire Hector-Fabre, pour renforcer notre corpus scientifique en la matière et que celle-ci soutient la Coalition.

Le monument érigé par la SSJB en 1915 affiche deux messages. Le premier, gravé sur la face sud, commémore le tricentenaire de la première messe célébrée au Canada en présence de Samuel de Champlain le 24 juin 1615. Le second, gravé sur la face nord rappelle la mort du père Nicolas Viel et d'Ahuntsic dans les rapides de la rivière en 1625.

Le second message a fait l'objet d'une mise à jour. Tenant compte de recherches historiques plus récentes sur la tragédie de 1625 présentées par sa section Nicolas-Viel, la SSJB lui a accordé son appui pour rendre le message compatible avec ces recherches. Il importait aussi que la SSJB assure la cohérence avec un message gravé sur une autre plaque apposée sur la façade de l'Église de la Visitation.

Le message de 1915 qualifiait Ahuntsic de « néophyte huron ». Affirmation non fondée sur des témoignages de personnes qui ont connu le Père Viel et Ahuntsic à cette époque. René Tellier, historien local bien connu, cite à ce sujet un missionnaire et compagnon de Nicolas Viel, le frère récollet Gabriel T. Sagard, écrivant sur la période où il était en Nouvelle-France.

Sagard précise qu'Ahuntsic était un jeune Français et un de leurs disciples. Il souligne que les Hurons l'avaient surnommé « Auhaïtsic » et qu'on avait oublié son nom français. Cette information fournie par un témoin, non contestée par d'autres, tranche la question : le compagnon de Nicolas Viel n'était ni Huron, ni néophyte. Il était compatriote de Nicolas Viel, disciple des récollets et surnommé Auhaïtsic par les Hurons. Il était en mission comme ceux qu'il accompagnait et participait à l'œuvre commune, sans être religieux. Il était donc Français et, en quelque sorte, missionnaire laïc.

Le message de 1915 affirmait aussi que le père Nicolas Viel et Ahuntsic *furent jetés (dans les rapides de la rivière) par leurs guides païens* et leur donne le titre de *premiers martyrs canadiens*. Les deux premières affirmations sont des accusations criminelles assorties d'une insulte ; la troisième s'appuie sur les deux premières.

Selon M. Tellier, aucune de ces affirmations n'est fondée sur les déclarations de témoins de la tragédie de 1625 ou d'une personne qui aurait obtenu l'information de tels témoins. Il cite à ce sujet plusieurs historiens reconnus, notamment Lucien J. Campeau, o.m.i. et Marcel Trudel. S'appuyant sur des renseignements transmis par des personnes informées par des témoins, ces historiens rejettent les accusations de meurtre.

Selon eux, Nicolas Viel et son disciple se sont noyés. Comme on n'a pas relevé de marques de sévices sur le corps de Nicolas Viel repêché quelques jours après l'évènement, rien ne prouve qu'ils aient été « martyrisés ». Comme rien de sérieux ne prouve qu'il y a eu meurtre et sévices, les accusations et affirmations ne sont fondées sur aucune preuve.

Nous ne souhaitons pas maintenir des accusations non fondées ou des insultes envers nos concitoyens amérindiens sur nos plaques et monuments. Nous avons aussi corrigé le nom unique de Huron qu'on leur impose depuis 1915 et bien avant : nous les nommons comme Sagard écrivait qu'ils se nommaient eux-mêmes à l'époque : Hoüandate. En langage d'aujourd'hui, il produit à peu près le même son; mais on l'écrit à l'anglaise Wendat. Comme Auhaïtsic devenu Ahuntsic.

Voici le nouveau texte : *Le 25 juin 1625 ont péri dans ces rapides, Nicolas Viel et son compatriote surnommé Auhaïtsic par les Hurons-Wendat. Ce lieu a depuis été nommé Sault-au-récollet. Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Section Nicolas-Viel.*

Section Louis-Riel

LOUIS RIEL 1885
La preuve que la Confédération était une fraude

par Jacques Binette, président, section Louis-Riel

(résumé de la conférence donnée par M. Jean Jolicoeur lors de la Vigile Louis-Riel 2010)



Le 15 novembre dernier, M. Jean Jolicoeur a fait une conférence très remarquée. (photo: Marcel Hurteau)

Lorsque Louis Riel est pendu en 1885, il ne s'agit pas simplement de la mort d'un leader métis. C'est aussi la démonstration que la Confédération de 1867 est une fraude. Une preuve que le Canada anglais et les Britanniques ne sont pas de bonne foi et que la supposée union des deux peuples fondateurs est une fumisterie.

Pour bien comprendre, il faut retourner en 1870. À ce moment, la Confédération canadienne a trois ans et comprend quatre provinces. Les francophones forment un peu moins de 40% de la population. Les forces sont assez égales et on peut penser que la situation va évoluer dans le même sens si chacun joue correctement les règles du jeu, ce qui correspondrait à l'idéal des deux peuples fondateurs qui créaient une nouvelle entente.

Pourtant, il y a déjà eu des mises en garde. Pour un Georges-Étienne Cartier qui veut la Confédération, il y des Dorion, chef du Parti libéral, qui écrit dans *Le pays,* le journal des Rouges : *Il n'y a rien de bon à attendre de la Confédération...la Confédération est un poison inventé et administré pour tuer la race française...*

Arrive alors l'affaire du Manitoba. Louis Riel met sur pied un gouvernement provisoire et force l'adhésion du Manitoba comme nouvelle province canadienne. Le français et l'anglais sont les deux langues officielles et les Métis francophones forment 55 % de la population. On peut alors penser que le Manitoba et tout l'Ouest canadien va devenir une partie du pays largement français.

Mais voilà, le gouvernement canadien et l'Ontario ne le veulent pas. Ils ne veulent pas d'un prolongement du Québec dans l'ouest. Ils ont accepté à contrecœur l'affaire de Riel en 1870, mais une fois qu'Ottawa a repris le contrôle de la situation et rétabli la loi et l'ordre britannique, le vrai visage du Canada anglais apparaît.

Les politiques d'immigration visent à angliciser le Manitoba; les politiques sociales visent à chasser les Métis de leurs terres; les politiques scolaires visent à abolir le français des écoles. Tout cela démolit la vie des nôtres au Manitoba. En quelques années, le pourcentage des francophones passe de 55 % à moins de 8 %. Les nouvelles sont toutefois lentes à arriver : il n'y a pas d'Internet à l'époque.

Tout aurait pu couler sans qu'on ne s'en aperçoive trop, mais arrive 1885 et les Métis à l'ouest du Manitoba crient à l'aide. Ils vont chercher Louis Riel afin de le mettre à leur tête pour leur permettre de survivre et refaire ce qui s'est fait en 1870.

Pour Ottawa, pas question de négocier. En mars 1885, Ottawa procède à l'envoi massif de troupes en Saskatchewan. Cela se termine par la bataille de Batoche et Riel se rend aux autorités. Il y a procès dans une atmosphère de haine féroce de la part du Canada anglais contre Riel et ce qu'il défendait : le français, les Métis, le catholicisme. Le Québec se solidarise avec Riel. Robert Rumilly, l'historien, écrit : *La division, le fossé, se creusait selon la ligne des races.*

Des dizaines de manifestations et de pétitions se tiennent dans tout le Québec à la fin de l'été et à l'automne 1885 pour sauver Riel. Même des députés conservateurs font pression pour que Riel soit gracié. Mais rien n'y fait. Il est pendu le 16 novembre 1885. Dans tout le Québec, c'est la stupeur. On proteste, on s'indigne et on comprend. *La Presse* écrit : *Riel n'expie pas seulement le crime d'avoir réclamé les droits de ses compatriotes; il expie surtout et avant tout le crime d'appartenir à notre race...*

Le tout culmine avec une immense manifestation au Champs de Mars, à Montréal, où Honoré Mercier s'impose comme leader. Les Québécois parlent dans la rue et parlent aussi lors des élections québécoises et fédérales en reportant leurs votes sur les candidats riellistes et en rejetant pendant des décennies le Parti conservateur. Honoré Mercier, premier ministre indépendantiste, est élu à Québec. En misant sur les retombées de l'affaire Riel, il met de l'avant des idées nouvelles qui marquent encore le Québec moderne.

Ces idées sont que le Canada est déséquilibré et donne trop de pouvoirs à Ottawa, que le français n'a pas d'avenir au Canada parce que la population anglophone le refuse et que si la place légitime d'égalité réclamée par le Québec lui est refusée, il n'y a plus d'autre solution que d'aller voir ailleurs. Cent vingt-cinq ans après la mort de Louis Riel, ces éléments sont toujours aussi pertinents. •••



Louis De Kinder, historien; Denis Rebelo, Gaston Bergeron et Philippe St-Jacques, respectivement vice-président, président et secrétaire de la section Nicolas-Viel; Paul Authier, Lisette Lapointe, M. Beaulieu, Ronald Gareau, Johanne Beaulieu, M^{me} Beaulieu, Osvaldo Nunez, président AQDR Ahuntsic-St-Laurent, Gonzalo Cruz, Gaston Loubier, Rosa Elena Donoso Cruz et Lucienne Marceau. (Photo: Jacques Chapdelaine)

LOTOMATIQUE
loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 36,40 $, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal, Québec
  H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 364 $, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
514-843-8851

SSJB loto-québec

L'équipe du *Patriote*
souhaite de très belles Fêtes
à tous ses lecteurs
et aux membres
de leur famille.

Téléphonistes recherchés

Le Mouvement Montréal français est à la recherche de personnes sérieuses, dynamiques, méthodiques, aimant les contacts interpersonnels et détenant un bon esprit d'équipe pour donner un petit coup de main à la mobilisation.
Si vous êtes intéressé-e par cette offre, communiquez au **514-835-6319**
et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans l'équipe !











Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB au ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel au info@ssjb.com

Le Patriote

Journal trimestriel édité par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous au
journal@ssjb.com

Dépôt légal : 4e trimestre 2010.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro

Rachid Bandou
Jacinthe Béliveau
Gaston Bergeron
Agathe Boyer
Luce Cloutier
Christian Gagnon
Monique Paquette
Mario Beaulieu
Gisèle Belzile
Jacques Binette
Claude G. Charron
Jean-Pierre Durand
Gilles Laporte

Photographies et illustrations

Mathieu Breton
Pierre Dagesse
Annick Gagnon
Giliane Gagnon
Normand Lacasse
Gilles Laporte
Benoît Pelosse
Jacques Chapdelaine
Liette Denis
Christian Gagnon
Marcel Hurteau
Marie-Christine Lalonde
Joël Lemay

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ❑ **Membre ordinaire** — **10 $**
- ❑ **Membre étudiant** — **5 $**
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** — **2 $**
- ❑ **Membre à vie** — **200 $**
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** — **75 $**
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ **$**

TOTAL _____ **$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3